

---

Académie du Maine

**CAHIERS**  
DU  
**MAINE**

---

N°25

---



# ÉDITORIAL

---

Françoise CHASERANT,  
*Présidente de l'Académie du Maine*

En 1990, Stanislas de GODZAWA, président de l'Académie du Maine, faisait paraître le premier numéro des Cahiers du Maine, reflets des activités de l'Académie durant l'année écoulée.

Grâce à l'énergie de Roger BLAQUIÈRE qui, depuis l'origine, en est le directeur de publication, je devrais dire le maître d'œuvre tant son implication est grande, et grâce à notre consœur Michèle LÉVY qui se charge avec attention de la tâche ingrate et délicate de la relecture, l'Académie publie cette année son numéro 25. Il rassemble plusieurs des communications prononcées lors de nos séances privées, témoignant par la diversité des sujets abordés de la richesse de nos échanges.

Depuis ce premier numéro, l'Académie a ouvert un site Internet. Le travail régulier et discret de notre confrère Morokad TEP lui permet chaque jour de s'étoffer : on peut y consulter tous les articles publiés dans les Cahiers depuis 25 ans, ainsi que d'autres communications faites par l'un ou l'autre d'entre nous et un certain nombre d'archives de l'Académie.

L'Académie organise dans quelques jours, comme elle le fait maintenant tous les deux ans, sa 4<sup>ème</sup> journée de colloque et cette année nous avons choisi de réfléchir autour de la notion de « *Transmissions* ». Comme pour nos colloques précédents, nous n'avons pas l'outrecuidance de traiter la totalité d'un thème aussi vaste en quelques communications, mais nous souhaitons proposer des approches particulières sur cette question, en lien avec nos recherches.

Ainsi, comme le soulignait Stanislas de GODZAWA dans l'éditorial du 1er Cahier, l'Académie tient à « s'ouvrir sur le dehors », à permettre à tous de suivre nos travaux et nos réflexions.



# EN 1780, LA GABELLE À LAVAL

---

Suzanne SENS

A la veille de la Révolution, le Bas-Maine, aux alentours de Laval, vivait sans état d'âme dans l'illégalité la plus complète, en ce qui concernait l'impôt sur le sel. Rappelons en quelques mots que le Maine était terre de grande gabelle, province où l'on payait le minot de sel cinq fois plus cher qu'en d'autres lieux et où chaque habitant devait acheter « le sel du devoir », quantité imposée par la loi, alors que la Bretagne voisine était « pays de franc-salé » exempté de cet impôt et la Normandie « pays de quart-bouillon » avantagé aussi. Aux abords des frontières, dans le pays de Laval, par exemple, la tentation de frauder était si grande que presque personne n'y résistait, dans une ambiance généralisée d'indulgence et de complicité de la part de la population toutes classes sociales confondues. Pour lutter contre la contrebande, rappelons également qu'on avait établi trois lignes de douanes entre la rivière la Mayenne et la frontière bretonne, chacune comportant toutes les lieues (3 ou 4 km ?) deux postes de douanes, un mobile et un fixe, l'un et l'autre occupés par deux gabelous. La direction des gabelles se tenait à Laval, mais de multiples greniers à sel se trouvaient dans les villages. La marchandise, entassée à même le sol, était sale, pleine d'impuretés, piétinée par des sabots boueux... et cependant elle était chère. Mais comme à cette époque le sel était absolument indispensable pour se nourrir, pour conserver les aliments, pour soigner bêtes et gens, voire pour traiter les champs... tout le monde en consommait beaucoup, d'où la nécessité d'aller s'en procurer au moindre prix.

Il s'agissait donc de franchir les lignes de douanes, à l'écart des postes fixes, d'éviter les gabelous et de ne pas se laisser piéger quand on revenait chargé de marchandise prohibée. Le bocage, ses innombrables bosquets, ses chemins creux si souvent inondés, ses haies infranchissables, ses étangs aux rives marécageuses, ses multiples cours d'eau vive, bien connus des gens du pays, facilitait leurs déplacements en compliquant singulièrement ceux de leurs poursuivants. Qui fraudait parmi les habitants du Bas-Maine ? On peut presque dire : tout le monde; hommes, femmes, enfants et chiens du moins en ce qui concerne ceux qui se déplaçaient individuellement, ne rapportaient qu'une petite quantité de sel destiné aux usages de la famille. Ceux-là n'étaient pas armés, si ce n'est de la ferté, ce long bâton qui leur servait à franchir les passages difficiles, haies, bosquets et ruisseaux. Les hommes sortaient plutôt la nuit, le jour était réservé aux travaux professionnels, tissage et cultures mais les femmes et les jeunes filles allaient le jour. Pour elles, les risques encourus étaient moins grands, car les gabelous, en principe n'avaient pas le droit de les fouiller de trop près ; aussi dissimulaient-elles du sel partout, au fond de leur coiffe, dans les multiples ourlets, et poches de leurs jupes et jupons. Comme on respectait les femmes enceintes, certaines demoiselles n'hésitaient pas à étoffer leur silhouette de coussins judicieusement placés. Les enfants transportaient des sacs qu'ils ouvraient à la demande des gabelous, mais sous l'herbe destinée aux lapins, ou sous le goûter des faneurs se cachait souvent une petite quantité de sel... quant aux chiens, on les dressait à se rendre en Bretagne, de nuit, de jour, cela n'avait nulle importance, pour aller chercher du sel qu'ils ramenaient à la maison, porté sur le dos dans des sacs solides et parfaitement étanches. Eux savaient éviter les sentiers, se faufiler à travers les buissons et traverser les cours d'eau. Un nouveau métier était né : dresseur de chiens. Les mairies des villages placardaient des affiches menaçantes : « Tout chien errant sans collier sera immédiatement abattu ! » On en tuait beaucoup, mais on en dressait plus encore et c'était toujours à recommencer.

Il s'agissait là de faux sauniers individuels qui allaient chercher du sel pour les besoins de la famille ou pour un ou deux amis. Mais il en existait d'autres que l'on pourrait qualifier de professionnels. Ceux-là n'exerçaient pas d'autre métier. Ils travaillaient en

bandes, se réunissaient dans des auberges plus ou moins malfamées où ils recherchaient, recevaient et traitaient avec leurs clients demandeurs d'énormes quantités de sel. Ces fraudeurs en gros n'allaient pas se ravitailler très souvent, mais organisaient de véritables expéditions nécessitant un nombre important de charrettes tirées par des bœufs ou des chevaux. Bien armés, ceux- là n'hésitaient pas à tuer. Ils se rendaient le plus souvent en Bretagne, sur les bords de la Loire, où d'autres trafiquants complices leur livraient du sel.

Pour tous, individuels ou professionnels, pendant des siècles que dura la gabelle, les peines infligées étaient terribles : amende la première fois, puis en cas de récidive, les galères, puis la pendaison. Les femmes risquaient la flagellation. Mais pendant la période qui nous intéresse, c'est à dire quelques années avant la Révolution, dans notre Bas-Maine, particulièrement à Laval, les peines prononcées n'étaient plus jamais appliquées. Les condamnés oralement n'entendaient plus jamais parler de rien ; aussi tout le monde s'en donnait-il à cœur joie. Certes, coups de poings, coups de pieds accompagnés de quelques blessures pouvaient avoir lieu, mais la chose n'allait pas plus loin ; les femmes considéraient la fraude comme une profession plutôt rentable, comportant quelques inconvénients, une nuit ou une journée passée en prison, par exemple. Mais quel métier ne comporte pas quelque désagrément ? De toute façon, assurés de la complicité de la population toute entière, les fraudeurs se sentaient aidés, et compris.

On finit tout de même par s'inquiéter en haut lieu de ce déplorable état de choses, de ce non respect des lois, de l'autorité royale foulée au pied. On décida, pour aider les employés de la gabelle de Laval, totalement débordés, impuissants, de les faire seconder par les soldats du régiment d'Angoumois, sous les ordres du capitaine Vidard et sous l'autorité supérieure de monsieur de Châteaubrun. Idée néfaste s'il en fut ! les soldats que l'on appelait à Laval, de temps en temps, pour rétablir l'ordre, logés chez l'habitant, s'y comportaient, dit-on, comme des reîtres , des soudards et on haïssait leur présence. La ville toute entière rejetait les arrivants, disposée à prêter main forte à qui les attaquerait. D'autre part, presque invariablement, les soldats s'en allaient frauder pour leur compte, ce qui amenait des tensions meurtrières entre militaires et gabelous. Un document ancien relate les faits :



« Le 17 Juin 1780 arrive à Laval un détachement de quatre cents hommes du régiment d'Angoumois. Le capitaine Vidard, qui connaît son monde, fait les recommandations les plus expresses au sujet du faux saunage. Le même jour, cependant, aussitôt l'appel terminé, cinquante à soixante hommes se dirigent sur la Bretagne pour aller prendre charge. Le directeur des gabelles, qui les a guettés, envoie à leur rencontre un détachement de préposés qui en surprend une trentaine au moment où ils revenaient chargés. On leur fait sommation d'avoir à déposer leur sel ; ils répondent à coups de fusils ; les employés ripostent, la lutte s'engage ; on s'aborde de près, les coups de piques et de baïonnettes s'échangent. Un employé reste mort sur place, un autre est grièvement blessé. Plusieurs soldats sont hors de combat, enfin la victoire reste aux préposés ; six soldats sont arrêtés et conduits en lieu sûr.

La nouvelle d'une aussi chaude affaire ne tarde pas à se répandre à Laval.

A la nouvelle de l'arrestation de leurs camarades les soldats se mettent en campagne en jurant de massacrer les préposés. Monsieur de Chateaubrun court chez leur commandant et le conjure de venir avec lui reprendre les soldats arrêtés pour les punir selon les lois militaires. Ils partent et rencontrent un groupe de rebelles ; le commandant veut les arrêter, ils l'injurient, le menacent de mort, tirent des coups de feu sur la voiture de monsieur de Chateaubrun... le lendemain, les soldats arrêtés et amenés à Laval par les préposés étaient délivrés par leurs camarades, et l'autorité militaire n'osa prendre aucune sanction. Voilà ce qu'était à cette époque la discipline de l'armée française, et l'émeute que nous venons de raconter n'était pas une chose accidentelle. Presque toutes les troupes de passage à Laval s'y comportaient de manière analogue. »

Voici datant de la même époque un autre fait divers concernant cette fois les «professionnels» du faux saunage, ceux pour qui c'était le métier et qui ne se déplaçaient que pour d'énormes quantités de sel :

« Dans la nuit du 5 au 6 Février une soixantaine de cavaliers appartenant à des régiments en quartier d'hiver à Argentan et Sées se mirent en tête de frauder sur une grande échelle pour tuer le temps, pourrait-on croire, car ces braves, totalement inoccupés, s'ennuyaient. Ils réunirent autour d'eux une bonne centaine de paysans spécialistes de ce genre de pratique, conduisant soixante-dix-neuf chevaux attelés à des chars. Et cette petite armée, qui ne devait pas cependant passer inaperçue, pénétra tranquillement en Bretagne, malgré les lignes de douanes, traversa la forêt de Fougères et se porta vers sept heures du matin à la Halle-au-sel. Il faisait encore nuit, le grenier n'était pas gardé. Ce qui permit aux agresseurs d'enfoncer les portes, de mettre en sacs ou barils 150 minots de sel (soit 7500 kilos) de les charger sur les voitures et de reprendre la route de la Normandie.

Revêtus de leur uniforme et chargés de fusils et de longs pistolets, note le chronique, les cavaliers de Sa Majesté n'ont pas à défier les employés de la gabelle locale. Se jugeant en nombre insuffisant, les regrattiers n'avaient eu garde de se montrer, se bornant à pointer le nez aux fenêtres voisines afin de pouvoir compter le nombre de participants, militaires, paysans, chevaux et chars. Bien que les agresseurs eussent été le plus discrets possible...soixante-dix chevaux qui se déplacent et des chariots lourdement chargés, ça fait du bruit...le menu peuple, alerté, s'empressa de venir parachever le travail et de récolter les quelques poignées de sel qui restaient dans la halle. Jamais le grenier n'avait été nettoyé ainsi, de fond en comble.

Dès que le convoi se fut un peu éloigné, les gabelous allèrent à franc étrier donner l'alerte ; toutes les brigades, assure-t-on, les mobiles et les fixes, d'Avranches à La Gravelle se mirent sur pied de guerre. Le capitaine Le More, d'Ernée, prit le commandement. Rassemblant le plus de monde possible, à Saint-Ellier, près de Pontmain, il s'en fut occuper le pont de Bray, entre Louvigné et Landivy. Son intention était de dresser un piège et de couper la route aux contrebandiers. Mais il arriva trop tard : le convoi était déjà passé, en route vers le nord-est. On repartit, essayant cette fois de reprendre l'embuscade au nord de Landivy, sur le chemin de la Normandie. Mais là encore, les traces visibles sur le sol ne pouvaient laisser aucun doute : on arrivait trop tard, on arrivait derrière...

Alors commença, toute la nuit du 7 un vrai jeu de poursuite par tous les chemins détournés, les sentiers défoncés, et tous les points de passage obligés. Dans l'obscurité, rien n'était facile, et on agissait un peu au jugé...

Cependant, vers dix heures du matin, les gabelous purent occuper les premiers le Pont-de-Grains (aujourd'hui Pont d'Egrennes) et y dissimuler une embuscade. Quelques instants plus tard arrivaient les premiers cavaliers du convoi de sel. Alors surgirent devant eux les forces de l'ordre considérablement renforcées par des brigades venues du Maine et de Normandie. Les militaires tentèrent de forcer le barrage, mais voyant qu'ils n'y parviendraient pas, firent tourner bride à tout le monde, non sans grandes difficultés, car les chars étaient lourds et peu maniables. Tout de même, la troupe de mutins put s'enfuir, et s'engouffra dans un château voisin, celui de la Motte, dont ils refermèrent soigneusement sur eux portes et grilles. C'était à quelques toises seulement du pont d'Egrennes. Le château était entouré de douves profondes. Les gabelous, sans plus insister, s'installèrent autour, prêts à organiser un siège. Ils se trouvaient en position de force. Une tentative d'assaut menée par le garde Gavot n'eut d'autres résultats que la réception de quelques balles perdues. L'une d'entre elles vint même se loger dans le feutre de l'assaillant. La nuit commençait à tomber ; Gavot conclut qu'il fallait s'en tenir là pour aujourd'hui. On verrait plus tard.

Cependant un homme habile, on en trouve toujours un dans ces cas-là, commença de faire courir le bruit que d'autres soldats de Sées et d'Argentan, mystérieusement prévenus, étaient en route pour venir délivrer leurs camarades. Diable !... les gabelous se virent pris entre deux feux... ce qui leur donna l'idée d'entamer des négociations et d'envoyer à l'intérieur du château un émissaire. Était-ce l'imaginatif qui voulait arranger les choses sans trop de dégâts ? En tout cas, l'ambassadeur se hâta d'annoncer aux rebelles que les gabelous, de leur côté, attendaient du renfort. Tant et si bien que plutôt inquiets de part et d'autre on établit un compromis entre uniformes de la police et de l'armée. A l'aube, les soldats coupables sortiraient du château et repartiraient sans être inquiétés. On ne posait qu'une condition à tant de clémence : les militaires s'engageaient à remettre aux forces de l'ordre tous les paysans engagés dans l'affaire, les chevaux, les voitures, et surtout, leur chargement.

Le marché parut équitable aux soldats qui acceptèrent. Et au premier chant de la grive, les portes du château ouvertes, les gabelous triomphants entrèrent en possession de quatre-vingts sacs de sel, autant de barils et quelque cinquante chevaux. Belle prise en vérité ! Et qui leur vaudrait des félicitations. Mais où donc se trouvaient les paysans gardés en otage ?...on ne les trouva plus. Tous s'étaient mystérieusement éclipsés pendant la nuit. Avec quelle complicité ? On ne le sut jamais.

En haut lieu, l'affaire fit grand bruit. La Ferme Générale protesta, on le conçoit, auprès du Secrétariat à la guerre qui promit que les mutins seraient punis. Mais chose étrange...tous les officiers incriminés purent fournir des alibis imparables sur leur absence en cette période de l'année. Les uns étaient malades, les autres en congé, d'autres encore en déplacement... Seul restait un malheureux capitaine, désigné par le sort, et parfaitement étranger à l'affaire. Il fallut bien le traiter en bouc émissaire pour apaiser la Gabelle et sauver l'honneur de l'armée.

# ALEXANDRE DUMAS ET L'ITALIE

---

Nicole VILLEROUX

Si l'Italie était depuis fort longtemps, pour de nombreux artistes français, une terre d'inspiration, voire un passage obligé, elle fut pour Alexandre Dumas, bien plus que cela. Sa formidable vitalité jointe à la piété filiale, y trouva un héros à sa mesure en la personne de Giuseppe Garibaldi et un territoire, celui de l'ancien royaume de Naples où tenter de faire triompher, par sa plume, les idéaux républicains du général Dumas, son père.



Ses séjours italiens lui apportèrent de quoi alimenter sa prodigieuse créativité. Ils furent aussi et peut-être le sait-on moins, un pèlerinage sur les lieux même où le destin de son père se brisa tout net au printemps 1799.

Par un concours de circonstances dont l'écrivain fut à la fois le témoin et l'acteur il se trouva que son dernier séjour épousa la cause de Garibaldi. L'équipée méridionale du combattant de l'unité italienne fut aussi celle d'Alexandre Dumas, au soir de sa vie. Par la grâce du triomphateur, il fut placé à un poste officiel qui lui ouvrit les archives du royaume de Naples et des souverains qui avaient tenu son père prisonnier durant deux longues années. Il y puisa non seulement de quoi alimenter son œuvre foisonnante mais également de défendre par la plume ce que son père avait défendu jadis, par l'épée.

L'ensemble des écrits napolitains d'Alexandre Dumas n'est pas encore accessible, mais chaque année voit un nouveau titre en librairie témoignant de l'infatigable curiosité de cet écrivain indémodable.

## **I - Un grand destin brisé par l'injustice : le Général Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie**

La vie courte et glorieuse du général Dumas fut celle d'un héros de roman comme les aimera son fils. Certains prétendent même que l'injustice dont il fut la victime, inspirera le personnage particulièrement célèbre d'Edmond Dantès, le comte de Monte-Cristo.

Monte-Cristo est le nom d'un petit port de Saint-Domingue, non loin du lieu où naquit le 27 mars 1762, Thomas-Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie. Son père Alexandre Antoine Davy de la Pailleterie était un noble normand venu tenter fortune dans la grande île sucrière car il était sans le sou. Sa mère, Marie Cécile Cessette Dumas était une esclave qui donna quatre enfants à son maître. Lorsque Alexandre Antoine décida de retrouver sa terre natale en 1775, déçu et ruiné par son sens des affaires très approximatif, du moins, telles qu'elles se pratiquaient à Saint-Domingue, il vendit ses enfants et leur mère. Il garda cependant une option sur l'aîné, Thomas-Alexandre, pour qu'une fois sa fortune rétablie par la récupération de sa part d'héritage, il puisse le faire venir en France pour lui donner une position en rapport avec son rang<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'en 1776, Thomas-Alexandre appelé par son père, débarqua au Havre après avoir traversé l'Atlantique «en qualité d'esclave du lieutenant Jacques Roussel», subterfuge pour lui permettre de gagner le royaume. La législation de l'époque n'autorisait pas à un métis à s'embarquer seul pour la France<sup>2</sup>. Son père, revenu à meilleure fortune et

---

1 Reiss, Tom, *Dumas, le comte noir*, Paris, Ed. Flammarion, 2012, p.69

2 Idem p.69

à un sentiment paternel qui n'alla pas jusqu'à s'étendre à ses autres enfants, fit donner à son fils une excellente éducation. Très rapidement sa force herculéenne, son habileté au maniement des armes, le firent remarquer. Après avoir rompu avec son père qui s'était marié à sa servante française et blanche, il s'engagea le 2 juin 1786, comme simple soldat sous le nom d'Alexandre Dumas, dans le régiment de la Reine-Dragons. Il se déclara à cette occasion comme étant «le fils d'Antoine et de Cessette Dumas»<sup>3</sup>. A cette époque de nombreuses personnes de couleur faisaient carrière en France, le plus connu étant le chevalier de Saint Georges.

La Révolution éclata et Alexandre Dumas dans toute l'ardeur de sa jeunesse, embrassa les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité et ce d'autant plus que la législation sur «les hommes de couleur et nègres libres» évoluant en leur faveur, il pouvait envisager son avenir avec optimisme. En effet un décret du 4 avril 1792, accorda aux hommes de couleur et nègres libres, les mêmes droits civiques et politiques qu'aux blancs dans les colonies et en métropole, sans cependant abolir l'esclavage. L'abolition interviendra le 4 février 1794.

Son courage au combat dans l'armée du Nord, lui valut un avancement rapide; il entra dans la Légion Franche des Américains du chevalier de Saint Georges avec le grade de lieutenant-colonel des hussards du Midi.

Le 18 novembre 1792, il épousa à Villers-Cotterets, la fille de l'aubergiste qu'il avait rencontrée quelque temps plus tôt: Marie-Louise Labouret dont il aura trois enfants: deux filles (dont une mourra en bas âge) et un garçon, le futur homme de lettres.

Les guerres de la Révolution lui permirent de montrer sa vaillance et son intrépidité, il sut entraîner ses hommes, ne restant jamais en arrière. Il se fit une réputation qui le suivit tout au long de sa brève carrière militaire. Le 30 juillet il fut promu général de brigade dans l'Armée du Nord puis le 3 septembre suivant, général de division. Il gagna alors le surnom de « Monsieur de l'Humanité » pour certains sans-culottes. Il fut envoyé sur la frontière des Pyrénées à une époque où les officiers faisaient l'objet de l'attention soupçonneuse des autorités parisiennes. Au moindre faux-pas, ils risquaient leur tête. On lui confia ensuite, la mission de reprendre en main les armées de l'Ouest, à la mi-août 1794. Il resta soixante jours en Vendée avant de renoncer «à venir à bout d'une armée de brigands, celle des soldats de la République». Il y gagna cependant l'estime des Vendéens qui l'avaient côtoyé. La mort de Robespierre lui évita certainement de gros ennuis.

En 1795, il prit le commandement d'une division de l'armée du Rhin où il rencontra Kléber avec qui il noua une solide amitié, tous deux partageant les mêmes idéaux. L'année suivante il fit la campagne d'Italie, franchissant le Mont-Cenis dans des conditions épiques. Après le siège de Mantoue, il terrorisera les Autrichiens dans le col du Brenner qui lui donnèrent le nom «d'Horatius Coclès du Tyrol» (héros romain qui perd un œil en défendant seul un pont).

Il s'embarqua pour la campagne d'Égypte pour découvrir une fois à terre, que tout faisait défaut aux troupes françaises: armement, monture, nourriture suffisante, eau potable. Les officiers devaient pourvoir à tout, souvent avec leurs propres deniers. Loin d'être accueillis en libérateurs, ils furent harcelés par les Mamelouks et subirent l'hostilité de la population. Malgré cela et les doutes qui tenaillaient le général Dumas sur la finalité de cette expédition, il fit montre du même courage et de la même ardeur au combat. Le climat altéra sa santé et on le surprit avec d'autres officiers à critiquer le déroulement de la campagne et surtout les buts poursuivis par le jeune et ambitieux Bonaparte. Celui-ci apprenant les récriminations dont il faisait l'objet ne retint pas Dumas en Égypte. Affaibli par le climat, il souhaita rentrer en France. Bonaparte sut se souvenir de l'incident, en oubliant le courage de ce soldat hors pair.

---

3 Idem p.109

Au mois de septembre 1799, le général Dumas, le général Jean-Baptiste Manscourt du Rozoy et le savant minéralogiste Déodat de Dolomieu (qui donna son nom aux Dolomites) s'embarquèrent pour la France sur un bateau qui, malmené par une semaine de gros temps, dut accoster en fort mauvais état, à Tarente.

Le sud de l'Italie était alors soulevé, dans un mouvement contre-révolutionnaire pour chasser les armées françaises du royaume de Naples. Les trois voyageurs ne pouvaient tomber plus mal, la haine anti-française était alors à son comble, attisée par la reine Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette et par l'Angleterre. Les soldats français aux prises avec l'armée «San-Fediste» eurent alors un avant-goût des horreurs de la guerre d'Espagne. Les voyageurs en provenance d'Égypte furent arrêtés aussitôt à terre et emprisonnés sans que soit respecté leur statut d'officiers. Ils furent successivement enfermés à Tarente puis à Brindisi dans un isolement presque total, jusqu'au mois de mars 1801.

Le général Dumas souffrant depuis le séjour en Égypte fut très mal soigné et il accusera même ses geôliers, sur ordre des souverains, de l'avoir empoisonné. Lorsqu'il rentra en France, à trente-neuf ans, il était partiellement sourd et aveugle ainsi qu'estropié du pied droit. Le général Manscourt du Rozoy sombra dans la folie. Déodat de Dolomieu décéda quelques mois après sa libération, non sans avoir publié un ouvrage de minéralogie écrit en prison avec du charbon de bois. Il servit de modèle à l'abbé Faria et Dumas puisa dans le rapport que son père rédigea sur sa captivité, l'inspiration des conditions de détention d'Edmond Dantès, le comte de Monte-Cristo.

Retrouvant sa famille au mois de juin 1801, il eut la joie de voir naître son fils, le 24 juin 1802, prénommé comme lui Alexandre. Commença alors, pour l'infortuné général, une longue série de démarches vaines pour réintégrer l'armée. Non seulement il ne fut jamais réintégré mais l'arriéré de sa solde ne lui fut pas versé, ni le montant de l'indemnité versée par Naples en réparation de sa captivité alors qu'elle avait été perçue par le Gouvernement. Sa veuve réclama en vain une pension pour faire vivre sa famille. Elle obtint finalement un bureau de tabac mais Alexandre Dumas ne put aller à l'école longtemps.

Le général Dumas mourut pauvre et épuisé par un cancer de l'estomac, le 26 février 1806. Son fils avait alors quatre ans. Il idéalisa en grandissant, ce père à peine connu, à travers les souvenirs de sa mère et de son aide de camp, le général Dermoncourt qui avait été à ses côtés à partir de 1796, durant sa brève et brillante carrière militaire. Tous deux se quittèrent en Égypte où Dermoncourt qui n'était pas à Alexandrie lorsque le général Dumas s'embarqua pour la France, ne put l'empêcher de se précipiter au devant de son malheureux destin.

## **II - Les voyages en Italie d'Alexandre Dumas : un vaste projet littéraire**

Alexandre Dumas découvrit l'Italie au mois d'octobre 1832, à l'occasion d'un voyage en Suisse qu'il prolongea en visitant le Nord de la péninsule, le lac de Côme, Milan, Pavie et Turin.

Trois ans plus tard, au mois de juin 1835, il aborda à nouveau l'Italie, mais cette fois par le comté de Nice puis Gênes avec un projet littéraire ambitieux: celui d'une découverte de la Méditerranée en visitant « La Corse, la Sardaigne, l'Italie et la Sicile, la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Palestine, l'Égypte, les côtes d'Afrique, les États barbaresques et l'Espagne. C'est à dire le monde de Napoléon, d'Auguste, de Constantin, du Christ, de Sésostris, d'Hannibal et du Cid »<sup>4</sup>. Ce vaste projet à la démesure de son promoteur, ne vit jamais le jour tel que conçu initialement mais donna naissance cependant, à un certain nombre d'articles puis d'ouvrages que le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle découvre peu à peu.

---

4 Schopp, Claude, *Dictionnaire Dumas*, CNRS Édition, 2010, p.288-article Italie

Durant ce périple avorté, Alexandre Dumas visita Gênes, Livourne, Pise, Florence puis Rome où il séjourna quelques jours, le temps pour lui de se procurer un faux passeport pour se rendre dans le royaume de Naples où il n'était pas le bienvenu. Les autorités avaient fait savoir que : «Monsieur Dumas étant républicain, n'a rien à faire dans le royaume de Naples»; il lui fallut donc y rentrer sous une fausse identité. Il y arriva le 2 août et s'embarqua bien vite pour la Sicile dans le même bateau que la cantatrice Caroline Ungher et le fiancé de celle-ci, le compositeur Henri Ruolz-Montchal. Avant d'aborder la Sicile, ils devinrent amants et leur idylle se poursuivit à Palerme quelques jours plus tard, car Dumas débarqua à Messine pour découvrir l'Etna. Ce premier séjour automnal dans l'île va l'enchanter. Il y découvrit une terre, une nature, une population selon son cœur. Lors d'une excursion à Bauso, il y rencontra un notaire qui mit à sa disposition les archives du procès de Pascal Bruno, brigand au grand cœur dont la tête était encore exposée dans une cage de fer. Il en fit un court roman ou une longue nouvelle publié d'abord en feuilleton dans la presse en 1837 et en 2011 seulement, chez un éditeur lyonnais sous le titre *Pascal Bruno*<sup>5</sup>. L'écrivain voit dans ce brigand, un héros romantique, vengeur, révolté par l'injustice dont étaient victimes les siens et les paysans au milieu desquels ils vivaient.

Il vola non pas seulement pour lui mais pour redistribuer le produit de ses rapines à ceux qui en avaient besoin, s'attirant ainsi la dévotion de ses compatriotes et la haine des autorités. La violence se déchaîna des deux côtés de la société: du côté du brigand et du côté de la société mais ici légale et organisée en particulier lors de son exécution publique.

Ensuite, il se rendit en Calabre qu'il traversa à dos de mule dans une équipée beaucoup moins plaisante qu'en Sicile. La nature y était plus âpre, plus sauvage et pour couronner le tout, un tremblement de terre particulièrement violent secoua la région à ce moment là. Il en fit le récit dans *le Speronare*, du nom d'un bâtiment qui lui permit de découvrir outre la Sicile, les îles Éoliennes, la Calabre et enfin Naples. Il reprit cette partie de son voyage en 1842 dans *Voyage en Calabre*<sup>6</sup>. Durant ce périple inhospitalier pour un homme qui aime son confort et une bonne table, il fit une halte au Pizzo où Murat, ancien roi de Naples, fut arrêté et exécuté en 1815, soulignant que «Le Pizzo, ainsi qu'Avignon (Brune y est mort en 1815) était pour moi un pèlerinage de famille. Si le maréchal Brune était mon parrain, le roi de Naples était l'ami de mon père»<sup>7</sup>. Hélas, à son retour à Naples, il fut rapidement découvert, dénoncé et sommé de quitter au plus vite la ville et le royaume. Il prit donc le chemin de Rome, puis de Florence. *Le Capitaine Arena et le Corricolo*, publiés en 1841 et 1843 développèrent ses souvenirs de ce séjour dans le royaume des Bourbons.

A plusieurs reprises, il revint en Italie, en particulier pour de longs séjours à Rome et à Florence où il retrouva de nombreux Français comme l'artiste Félicie de Fauveau, célèbre sculpteur exilée en Toscane après l'équipée de la duchesse de Berry. En 1842, lors d'un séjour à l'île d'Elbe avec le prince Napoléon-Joseph, fils de l'ex-roi Jérôme, voyant l'île de Monte-Cristo il lui fit la promesse d'écrire un roman qui porterait ce nom.<sup>8</sup>

Il consacra un roman aux *Borgia*, dans une série des *crimes célèbres* (1840-42), réédité en format de poche en 2011<sup>9</sup>; un autre intitulé *Ascanio* (1843) conte les aventures de Benvenuto Cellini à la cour de François Ier. Florence tint une place particulière dans sa vie d'écrivain; il y résida en particulier durant une année à la villa Palmieri, publiant un volume portant ce nom.

---

5 Dumas, Alexandre, *Pascal Bruno*, Lyon, La Fosse aux Ours, 2011

6 Dumas, Alexandre, *Voyage en Calabre*, Ed.complexe, 2010, 1989.

7 Idem p.152-153

8 Schopp, Claude, *Dictionnaire Dumas*, CNRS Édition, 2010, p.288

9 Dumas, Alexandre, *Les Borgia*, Presses-Pocket, 2011

L'Italie tient donc une grande place dans son œuvre en lui inspirant une vingtaine de volumes.

### III - Garibaldi, un héros à la mesure du romancier Dumas

Au milieu de XIXe siècle, de nombreux pays européens furent en proie «au printemps des peuples», chacun cherchant à se libérer du joug des puissances étrangères qui les dominaient. L'Italie entama elle aussi, un processus qui devait conduire à son unité, non sans connaître revers et désillusions. Le combat aboutit à une Italie unifiée et monarchique.

En 1850, Alexandre Dumas publia une brochure consacrée à la lutte de Montevideo, en Uruguay pour son indépendance, sous le titre de *Montevideo ou une nouvelle Troie*, la ville étant assiégée depuis huit ans. Il y révéla à ses lecteurs français, la geste héroïque de Giuseppe Garibaldi, exilé en Amérique du sud, après une tentative d'insurrection à Gênes. Revenu en Italie en 1848 pour participer aux combats de la libération, il dut s'exiler à nouveau avant de rentrer dans sa patrie, à nouveau en 1854 et vivre dans la petite île de Caprera entre la Sardaigne et la Corse.

La lutte pour l'indépendance et l'unité de l'Italie ayant repris, il s'engagea à nouveau les armes à la main dans l'espérance de voir aboutir son idéal. En 1859, Alexandre Dumas qui ne renonçait pas à faire le tour de la Méditerranée pour en révéler les grandeurs passées et présentes, «soulever sous ses pieds la poussière de deux ou trois civilisations»<sup>10</sup>, cherchait alors un pavillon sous lequel faire naviguer son yacht, le Monte-Cristo. Apprenant que Garibaldi se trouvait à Turin, il s'y rendit pour faire sa connaissance et ce d'autant plus que celui-ci «se prépare à sonner la charge contre la charogne bourbonnienne qui empuantit les Deux Siciles»<sup>11</sup>. La rencontre eut lieu à l'hôtel de l'Europe à Turin où ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ils se donnèrent rendez-vous au bord du lac de Côme car il avait été convenu que Garibaldi dicterait ses mémoires à Dumas. Finalement le combattant fit remettre au romancier ce qu'il avait rédigé. Dumas en fit *Les mémoires de Garibaldi* en deux volumes publiés en 1860<sup>12</sup>. A Turin dans l'enthousiasme de leur rencontre, Dumas avait souscrit pour l'achat de douze carabines rayées, afin de contribuer à l'armement des insurgés et promit qu'il les apporterait lui-même à Garibaldi. C'est ainsi que le tour de la Méditerranée prévu, prit une fois encore une autre direction, celle que suivirent Garibaldi et ses soldats.

L'ouvrage publié sous le titre de *Viva Garibaldi, une Odyssée en 1860*, raconta cette épopée en mêlant les récits des combats et la navigation de Dumas et de ses compagnons (dont une toute jeune maîtresse déguisée en matelot) à bord de l'Emma, la goélette qui avait finalement remplacé le Monte-Cristo. S'il suivit le chef de guerre et conta l'âpreté de la lutte, il fit aussi de son engagement une affaire personnelle, en mémoire de son père, jadis victime des Bourbons; il écrivit : «Je mets un grand amour-propre personnel à faire partie de cette expédition en Sicile. Il y a longtemps que, de même qu'Hernani était en guerre avec Charles Quint, je suis moi en guerre avec le roi de Naples»<sup>13</sup>. Si le premier ouvrage consacré au combat de Garibaldi portait dans son titre le nom de Troie, Dumas, nouvel Homère, place sa navigation sous le patronage de l'Odyssée. Navigation hasardeuse que celle de l'Emma entre les côtes de l'Italie, de Sicile, de Sardaigne, partie pour un périple à visée culturelle et scientifique, muée par l'enthousiasme de Dumas en expédition de soutien à Garibaldi.

Il rejoignit donc celui-ci en Sicile, à Palerme où il sera logé au Palais Royal, le 11 juin 1860, notant que «quelqu'un aurait dit au roi de Naples j'occuperais un jour, un des

---

10 Dumas, Alexandre, *Viva Garibaldi, une Odyssée en 1860*, Fayard, 2002, p.115

11 Idem p.18

12 Dumas, Alexandre, *Mémoires de Garibaldi*, L'inventaire, 1994

13 Idem p.201

principaux appartements du vieux palais des rois normands, l'eut bien étonné»<sup>14</sup>. Il entama alors un périple à la suite des troupes garibaldiennes, se faisant « le reporter » des combats, des dures réalités de la guerre mais aussi de l'enthousiasme de certaines municipalités à son égard. Il se trouve ainsi paré du titre de citoyen d'honneur de quatre villes siciliennes. A Caltanissetta, les édiles rappelèrent que «le grand homme n'est pas nouveau dans l'île; depuis longtemps, il a étudié cette terre classique, et en 1835, il écrit sur notre patrie. Son roman *Pascal Bruno* fut accueilli avec enthousiasme en France comme en Italie. »<sup>15</sup>. A Agrigente, Dumas évoqua son premier séjour:«J'y étais venu traqué par la police de Naples, avec un faux passeport que je devais à la complaisance de M. Ingres, notre grand peintre, à cette époque directeur de l'école de peinture de Rome»<sup>16</sup>. Les temps avaient changé et Garibaldi comme Dumas étaient accueillis en vainqueurs.

C'est en Sicile, que le 9 juillet 1860, Dumas proposa à Garibaldi d'aller en France, avec son propre bateau, acheter l'armement dont celui-ci avait besoin pour continuer sa campagne. Dumas retrouvait alors les sensations éprouvées sur les barricades à Paris en 1830; il se trouvait au cœur de l'événement qui permettrait de voir triompher «un principe qui avait été et qui serait toujours le culte de ma vie, celui de la liberté», occasion «qui ne se retrouverait jamais»<sup>17</sup>. Il renonça donc à son voyage en Orient pour, dit-il à Garibaldi, «vous suivre jusqu'au bout du monde et ne s'arrêter que quand vous vous arrêterez»<sup>18</sup>.

Il rentra donc en France à bord de l'Emma pour s'y procurer des fusils, des munitions et des mètres de tissu rouge pour confectionner les fameuses chemises des Garibaldiens. Lorsqu'il revint au mois d'août 1860, Garibaldi était passé sur le continent et Dumas l'attendit au large de Naples où il lui était interdit de débarquer. Qu'à cela ne tienne, il fit venir à son bord un tailleur pour confectionner les chemises en attendant que Naples soit libérée du joug bourbonien. Lorsqu'ils étaient encore en Sicile, Garibaldi avait dit à Dumas, qu'aussitôt arrivé à Naples, il lui ferait préparer un appartement dans le palais royal; ce à quoi son ami avait rétorqué : «Pendant que vous y serez, faites moi préparer une maison de campagne à Pompéi »<sup>19</sup>

Le 7 septembre, Garibaldi arriva à Naples. Dumas contraint à quitter la rade, ne put le rejoindre que le 13 et deux jours après, il fut nommé par décret « Directeur des musées et des fouilles » et logé au petit palais de Chiatamone, disparu depuis. Un nouveau chapitre de sa vie s'ouvrit alors qui devait susciter «un océan d'encre» pendant les années suivantes.

Garibaldi laissa Dumas à Naples pour poursuivre sa lutte pour l'unification de l'Italie. *Les Garibaldiens-Révolution de Sicile et de Naples* parurent en 1861 et l'année suivante *Viva Garibaldi, une Odyssée en 1860*.

Dans un article paru dans *Sicilia Risorgimentale*, intitulé « Garibaldi, Dumas e la Sicilia », notre confrère Jean Yves Frégné analyse la relation nouée entre les deux hommes. Il souligne combien Dumas a « écrit son portrait en garibaldien ». Il est certain qu'il est l'Ulysse de l'Odyssée de 1860. Il se voulait cependant « être l'historien fidèle de l'épopée et en même temps le disciple de Garibaldi, volontaire pour une aventure politique à laquelle il a adhéré avec une grande sincérité. Il ambitionnait d'être connu comme l'historien officiel du Niçois »<sup>20</sup>. Son portrait cependant s'arrêta en 1860, il ne le suivra pas dans «le divorce entre le Risorgimento dynastique et le Risorgimento

---

14 Idem p.128

15 Idem p.304

16 Idem p.313

17 Idem p.329

18 Idem p.318

19 Idem p.234

20 Frégné, Jean- Yves, « Garibaldi, Dumas e la Sicilia », dans Paterna Claudio, *Sicilia Risorgimentale*, Bonanno édition 2011, p.37-53

populaire»<sup>21</sup> On était là dans le domaine politique, hors du champ dumasien, romancier avant tout. Il exalta le héros qui lui rappela l'ivresse des barricades de sa jeunesse en même temps que celui qui lui permit de venger son père, le général Dumas. C'est ainsi qu'il oppose Victor Emmanuel, régénérateur et unificateur de l'Italie au gouvernement des Bourbons, incarnant le mal.

Ainsi si l'un avait trouvé un héros à sa mesure, l'autre avait fait du romancier populaire, son porte-parole pour le faire connaître auprès du large public de ses lecteurs, en France et dans le monde.

#### **IV- Alexandre Dumas et les Bourbons de Naples : une vendetta littéraire**

Voici donc que, par la grâce de Garibaldi, Alexandre Dumas ne prit pas place sur le trône de Naples, mais au palais Chiatamone en qualité de Directeur des musées et des fouilles. L'endroit lui était destiné si l'on en croit ce qu'il écrit au sujet de sa nouvelle demeure : «ce petit palais avait été bâti par le vieux Ferdinand, comme maison de plaisir, sur les fondations de la villa de Lucullus»<sup>22</sup>. La maison idéale pour un amateur de femmes et de cuisine!

Même si le paysage qui s'offre journallement à lui ne cessa pas de l'enchanter, il ne resta pas inactif et contemplatif pendant les trois années qu'il passa ici, du mois d'octobre 1860 au mois de mars 1864. Ce fut une période d'une grande fécondité. En premier lieu, Garibaldi lui avait demandé de fonder un journal; ce fut *L'Indipendente* dont le premier numéro sortit le 11 octobre 1860 et le dernier le 6 mars 1864, soit 755 numéros dont il assurera la rédaction de l'ensemble des rubriques: éditoriaux politiques, faits-divers, nouvelles de Rome, longs articles historiques, feuilletons, soit 1846 articles écrits en français et aussitôt traduits en italien. Claude Schopp, éminent spécialiste de la vie et de l'œuvre de Dumas, a pu qualifier ce travail rédactionnel d'«océan d'encre». *L'Indipendente* fut créé aux frais de son rédacteur pour soutenir Garibaldi. Cette entreprise titanesque fut la matrice des ouvrages publiés durant cette période et par la suite.

Dans le numéro un de *L'Indipendente*, la profession de foi du rédacteur en chef indiqua que c'était là : «le journal de l'Unité italienne, le symbole de la liberté de Rome, de Venise, de la Hongrie». Il s'attachait à combattre «les trois fléaux de l'Italie méridionale: la Camorra, la consorteria, la camarilla et mettre hors-la-loi les trois quarts de Naples»<sup>23</sup>. Il entendait par là tous ceux qui s'employaient à restaurer l'ordre ancien, à retrouver leurs privilèges: les politiques, les religieux et les hors-la-loi. Inutile de préciser après cela, que sa nomination peu appréciée des Napolitains, le fut moins encore de ceux dont les menées étaient ainsi dénoncées, et si l'on croit ce qu'il écrit dans *l'Histoire d'un lézard*, il dut déjouer quelques tentatives d'assassinat.

*L'Indipendente* est donc une source importante pour connaître l'œuvre de Dumas à Naples et en particulier sa vindicte à l'égard des Bourbons put s'y exprimer. Sa position officielle lui permettant d'accéder aux archives du Royaume, il put y puiser la matière à deux œuvres monumentales : *L'Histoire des Bourbons de Naples*, publiée sous forme d'un supplément à *L'Indipendente*, éditée pour la première fois en français en 2012<sup>24</sup> et son dernier grand roman: *La santa Felice*, paru en 1864. Ces deux œuvres, à elles seules suffiraient à établir la fécondité de ce séjour napolitain et le gigantesque travail accompli par l'écrivain. Il publia après son retour en France, en 1866-1867, un ouvrage consacré à *la Camorra et au brigandage*, fléaux contre lesquels le nouveau pouvoir lutta avec pugnacité.

---

21 Idem

22 Dumas, Alexandre, *Histoire d'un lézard*, Ed. Mercure de France, 1996, p.42

23 Idem p.15

24 Dumas, Alexandre, *Les deux révolutions - Paris 1789 - Naples 1799*, Ed. Fayard, 2012

A la suite de son voyage en 1835, Alexandre Dumas avait aussi publié *Les lettres de Capri*,<sup>25</sup> parues dans la presse, en 1836 alors que séjournait à Paris, Ferdinand II, roi des Deux Siciles, neveu de la reine des Français, Marie Amélie. Ce souverain napolitain, devenu veuf, cherchait à se remarier en visitant les cours européennes. Selon Claude Schopp, ces lettres de Capri, « ouvrent, contre les rois maudits que sont les Bourbons de Naples, la longue vendetta que mène tout au long de sa carrière, l'orphelin inconsolable »<sup>26</sup>. En effet, dans ce petit ouvrage, il ne cacha aucunement, l'antipathie que lui inspire la dynastie qui fit le malheur de son père et de sa famille. Il y qualifia ainsi le règne de Caroline, « d'assassin » (4e lettre) et de « méprisable » celui de François (même lettre). Marie-Caroline, femme de Ferdinand Ier était la sœur de Marie-Antoinette et François l'un de ses nombreux enfants qui succéda à son père en 1825. En contrepoint, il exalta le courage des victimes de la Révolution de 1799, « guerre sociale », pour laquelle tint-il à préciser, « le peuple napolitain n'était pas encore mûr ».<sup>27</sup>

La Révolution de 1799 fut la grande affaire d'Alexandre Dumas durant ces années là. Les armées françaises avaient tenté d'exporter les idéaux de 1789 et s'étaient heurtées à la résistance du peuple napolitain alors même qu'une partie de la bourgeoisie en embrassait les thèses en accueillant les Français en libérateurs. La République parthénopéenne, née sous la protection des armées ennemies, ne connut qu'une existence éphémère (du mois de janvier au mois de juin 1799) et la répression instaurée par les souverains revenus sur le trône, avec l'aide de l'Angleterre, fut terrible, à la hauteur de la terreur que leur avaient inspirée les Français et leurs partisans qualifiés de « Jacobins ». Ce fut le thème de *La San Felice* après qu'il ait livré les arcanes de ce moment historique, dans *L'Histoire des Bourbons de Naples*. En ayant accès aux archives du Royaume, il fit de cette documentation et de l'Histoire, l'arme dont il usa « pour éduquer » les Napolitains. On voit par là qu'il se fit ainsi l'héritier des soldats de 1799 et de son père, général républicain malheureusement échoué sur les côtes calabraises au plus mauvais moment. En écrivant sur la Révolution parthénopéenne, il révéla le rôle joué à la cour par la belle maîtresse de l'amiral Nelson, Lady Hamilton, confidente et égérie de la reine Marie-Caroline. Il mit en lumière la place des Britanniques dans la politique royale, la personnalité aussi burlesque que tragique du roi Ferdinand Ier, la constitution et la force de l'armée de la « Sainte Foi », armée contre-révolutionnaire composée en grande partie de brigands qui retourneront, dès la fin des hostilités à leurs méfaits, en toute impunité. Il se servit des rapports dressés par les militaires envoyés à leur trousse, pendant le règne de Murat, roi de Naples par la grâce napoléonienne, pour rédiger son ouvrage *La Camorra et autres récits de brigandage*.

Cette œuvre que l'on découvre seulement est d'une grande richesse documentaire car l'auteur puisa aux meilleures sources. Il prit cependant beaucoup de liberté avec l'Histoire, pour lui faire le bel enfant que reste *La San Felice*, son ultime roman. En effet le personnage éponyme, La San Felice si elle a bien existé et connu un destin tragique, la réalité, elle fut toute différente. Femme de petite vertu, elle ne fut pas l'épouse d'un vieux noble au grand cœur; elle n'était pas enceinte lors de son arrestation et elle n'accoucha pas en prison avant d'être exécutée, même si on fit courir ce bruit pour gagner du temps. Toutefois, la toile du roman est bien celle de la Révolution de 1799 et il se sert de nombreux passages de son *Histoire des Bourbons de Naples* en un « copié-collé » romanesque réussi. S'embarquer dans la lecture de *La San Felice* est un voyage au long cours extraordinaire où l'on retrouve le souffle d'un Dumas, ardent républicain, défenseur des idéaux de son père au moment où il vit enfin les Bourbons tomber de leur trône. Il ne faut pas chercher dans ses pages, l'objectivité de l'historien. C'est un roman à charge, rédigé à Paris dans le souvenir du séjour napolitain, la dernière grande aventure de sa vie.

---

25 Dumas, Alexandre, *Lettres de Capri*, Ed. La Bibliothèque, 2012

26 Idem p.23

27 Idem p.86

Dumas quitte Naples en 1864 pour regagner Paris d'où il fut trop longtemps absent. L'Italie est unifiée mais c'est la monarchie qui a triomphé et non la République. Il fallait « que tout change pour que rien ne change » selon les termes du Prince Salina, dans le *Guépard*, roman de ce tournant historique. Garibaldi s'est retiré dans son île et Dumas a retrouvé son univers parisien.

Sa carrière est désormais derrière lui. Il mourra le 5 décembre 1870, six ans après son retour de Naples où ce volcan avait jeté ses derniers feux et vengé son père par sa plume. A travers les œuvres nées de son séjour napolitain que l'on découvre aujourd'hui, Alexandre Dumas continue d'enchanter ses lecteurs.



Dumas et Garibaldi

*Un grand merci à mon confrère, Jean-Yves Frétigné qui a généreusement mis à ma disposition sa documentation sur Garibaldi et son étude sur la relation entre les deux hommes.*

# La Procréation Médicalement Assistée (PMA)

---

Claude BERNAILLE

En 1932, Aldous Huxley dans le meilleur des mondes assurait que la génétique avait progressé au point d'assurer la reproduction humaine dans des éprouvettes où **chaque classe sociale serait pré conditionnée à son rôle futur**. Vérité prémonitoire qui donne le frisson. Il commettait cependant une grossière erreur en fixant **la date en 2500**. En 2014, la science est présente avec près d'un demi-millénaire d'avance sur ses prédictions !

**La P.M.A. ou procréation médicalement assistée** est l'ensemble des pratiques où la médecine intervient plus ou moins directement dans la naissance d'un enfant.

Il s'agit d'un sujet qui intéresse de nombreux couples et fera très prochainement l'objet de débats publics passionnés. C'est un problème de société.

En France, le projet de loi prévu en mars 2014 rend le problème d'actualité encore que le vendredi 3 janvier, la promesse de permettre aux couples homosexuels femmes d'y recourir ne sera pas autorisée.

## Introduction

L'impossibilité d'avoir un enfant naturellement concerne autant les hommes que les femmes. Ce problème peut assez souvent être résolu grâce à des méthodes de **procréation assistée**.

En France 30 000 couples se rendent chaque année dans un centre de procréation médicalement assistée. Le taux moyen de réussite est de **20%**. Ce groupe de techniques permet actuellement une naissance sur 40 en France.

**La FIV** (fécondation in vitro) et la **FIVETE** (fécondation in vitro et transfert d'embryons) sont les plus connues des méthodes de la PMA. Ces techniques reproduisent en laboratoire la fécondation et les premières étapes du développement embryonnaire : 2 ou 3 jours in vitro, hors de l'organisme dans un tube de verre, dans un milieu de culture approprié, ce qui se passe dans la trompe de l'utérus. C'est-à-dire la pénétration des spermatozoïdes dans les ovocytes (fécondation) et la formation de l'embryon aux tous premiers stades de la vie. Dans la fivete, il y a injection directement d'un spermatozoïde dans un ovocyte (=ovule) mature ceci grâce aux micro-technologies. C'est une technique très lourde qui implique un traitement hormonal rigoureux afin que plusieurs ovocytes arrivent simultanément à maturité de sorte que plusieurs embryons soient obtenus au cours d'un même cycle. Tous les bébés **naissant** grâce à cette méthode sont appelés **bébés éprouvettes**.

**Il existe de nombreux risques de dérives** qui imposent une prudence extrême dans ce qui constitue par ailleurs une importante avancée scientifique sur le plan des biotechnologies.

Une lente évolution des mentalités confrontées aux progrès techniques semble cependant s'observer.

## Historiquement

**Le premier être vivant** né par fécondation in vitro est un lapin en France en 1959.

La première transplantation embryonnaire (Fivete) est mise au point à Cambridge chez l'animal.

**En 1978** naît le premier être humain suite à une fécondation in vitro. Il s'agit d'une anglaise **Louise Brown qui est le premier bébé éprouvette**. La communauté scientifique refuse alors d'y croire car la publication des données techniques n'avait pas été faite. La volonté d'appliquer cette technique s'était opposée au refus des Britanniques

qui finirent par l'accepter. Louise Brown a une fille qui a donné naissance en **2013** (elle a alors **35 ans et demi**) après une fécondation normale à un bébé sans anomalie génétique ou infectieuse décelée. D'autres bébés éprouvettes sont nés après 1978 et ont eu des enfants ce qui explique la possibilité de faire des statistiques avec un certain recul. On a pu établir que les personnes nées par **F.I.V.** n'ont pas plus d'infertilité que les autres. **Le 16 juin 2013** le premier bébé éprouvette **français** (**Amandine**, née le 24 février 1982, donc 4 ans après Louise Brown), a également donné naissance elle-même à son premier enfant, pesant 3,2 kilos, en parfaite santé.

**En 1983** a été créé sous François Mitterrand le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé **C.C.N.E.** Son but est d'éclairer les professionnels de santé et les juristes dans l'élaboration des futures lois. Ce comité comprend des médecins, des scientifiques, des juristes et des théologiens. Il précise dans quels cas les couples français sont autorisés à avoir recours à la P.M.A. Par ailleurs sont aussi précisées les conditions des dons, l'utilisation et la conservation des éléments du corps humain, ainsi que les droits et les devoirs des médecins.

**Actuellement** plusieurs millions de bébés dans le monde sont nés par F.I.V. c'est-à-dire 350.000 chaque année soit 0,3% des 130.000.000 d'enfants qui naissent annuellement dans le monde.

### **Les différentes méthodes d'aide à la procréation sont les suivantes**

Nous rappellerons que **dans la fécondation normale**, le sperme déposé au niveau du fond vaginal féconde l'ovule au niveau de la trompe et que l'embryon s'implante ensuite 2 ou 3 jours plus tard au niveau de l'endomètre du corps de l'utérus jusqu'à l'accouchement.

**"Les matériaux"** de la procréation : les spermatozoïdes, l'ovule et l'utérus. (**Vous faites votre marché puis je vous donnerai la recette de cuisine**).

### **Don de sperme**

**L'insémination artificielle avec le sperme du conjoint (I.A.C).** Le sperme s'il est normal, est utilisé immédiatement (sperme frais dit à la maison, in vivo) ou bien il peut être congelé en vue de manipulations en milieu artificiel en laboratoire c'est-à-dire in vitro dans le verre.

Ce peut-être aussi celui d'un donneur de sperme étranger au couple dans ce cas il faut l'acceptation par le couple et le choix du donneur grâce à une banque de sperme.

**En France** les donneurs de sperme sont encadrés par le Cecos (Centre d'Etudes et de Conservation des Œufs et du Sperme humain). **Anonymat, volontariat, gratuité** sont trois caractéristiques légales depuis 1973. Actuellement plus de 10.000 donneurs sont répertoriés et plus de 4.000 couples demandeurs. Le problème est celui d'éviter la transmission des maladies infectieuses comme le Sida, ou bien héréditaires. Si l'avis est favorable, le Cecos après enquête recherche parmi les donneurs celui dont les caractéristiques sont les plus proches du receveur : groupe sanguin compatible, couleur de peau, des cheveux, des yeux etc. C'est l'appariement des caractères phénotypiques (anatomiques et physiologiques), le but étant d'éviter un trop grand contraste d'apparence physique entre parents et enfants. D'autre part il ne faut pas de tare dans la famille du donneur tel que diabète, maladies cardio-vasculaires, asthme par exemple.

La conservation du sperme (du donneur) se fait sous forme de paillettes de 0,25 ml conservées dans l'azote liquide à - 196°C. Il existe plusieurs méthodes de congélation soit rapide, soit progressive. (Cela fait penser à Hibernatus avec Louis de Funès). Une fois congelé, le sperme doit être conservé 6 mois avant d'être utilisé. La sérologie du donneur (vis-à-vis du Sida entre autre) doit toujours rester négative. Le pouvoir fécondant perdure 10 ans. Aujourd'hui, la législation française postule un don gratuit chez un homme de moins de 45 ans, déjà père, anonyme, il ne doit pas donner naissance à plus de 10 enfants. (Record 53 !).

**Le don d'ovocytes** par des donneuses étrangères lorsque la femme n'a pas d'ovaire ou bien est ménopausée précocement ou est atteinte d'une maladie héréditaire et lorsque son conjoint est fertile.

**Le don d'embryon** : on réalise une **Fivete** avec du sperme et des ovocytes de donneurs étrangers au couple. Puis on implante l'embryon dans l'utérus de la mère si celui-ci est réceptif.

### **La technique de la fécondation est la suivante**

Elle nécessite le prélèvement de plusieurs ovules chez la femme au cours d'un examen, suivi d'une intervention chirurgicale au niveau du follicule ovarien, par cœlioscopie, c'est-à-dire une ponction abdominale avec une longue aiguille. **Chaque éprouvette contient un seul ovule.** 4 heures plus tard les spermatozoïdes du père sont introduits dans les différents tubes (de 3 à 5).

Dès qu'un spermatozoïde pénètre dans un ovule, un œuf est conçu.

**Pour la FIV et la FIVETE** : Ces techniques reproduisent en laboratoire la fécondation et les premières étapes d'un développement embryonnaire normal, 2 ou 3 jours in vitro, hors de l'organisme dans un tube de verre, dans un milieu de culture approprié, ce qui se passe dans la trompe : c'est-à-dire la pénétration des spermatozoïdes dans les ovocytes (fécondation) et la formation de l'embryon aux tous premiers stades de la vie. Dans la fivete, il y a injection directement d'un spermatozoïde dans un ovocyte mature.

C'est une technique très lourde qui implique un **traitement hormonal** rigoureux pour la femme afin que plusieurs ovocytes arrivent simultanément à maturité de sorte que plusieurs embryons soient obtenus au cours d'un même cycle. **Deux jours plus tard on obtient de 2 à 5 embryons.**

De moins de 10 cellules, chacun de ceux-ci va être formé dans l'éprouvette. Deux serviront éventuellement à un diagnostic préimplantatoire et un ou deux seront transplantés **ensuite** dans l'utérus de la future mère. Si l'implantation échoue, on dispose des embryons restants pour une nouvelle tentative.

### **Résultats.**

On obtient 15 à 20% de réussite et parmi ces succès un quart de naissance multiple.

### **Le devenir des embryons qui resteront dans l'éprouvette**

#### **Le diagnostic préimplantatoire D.P.I.**

Il faut un nombre suffisant d'embryons pour pratiquer ce diagnostic.

On prélève des cellules sur 2 embryons et on pratique une analyse génétique qui débute juste après la biopsie embryonnaire et les résultats seront connus dès le lendemain dans la matinée en fonction des techniques utilisées.

Le diagnostic préimplantatoire (**D.P.I.**) recherchera des affections telles que les maladies orphelines, c'est à dire très rares qui n'ont pas de traitement efficace comme la **mucoviscidose\*** (maladie congénitale caractérisée par la viscosité excessive des sécrétions, provoquant des troubles respiratoires ou digestifs), la dystrophie musculaire de Duchenne, la maladie de Steinert, la maladie de **Huntington** (maladie héréditaire qui se traduit par des troubles moteurs et cognitifs qui se développent vers 50 ans. Les troubles peuvent être discrets ou très intenses et diffèrent selon les cas: troubles de l'élocution et de la déglutition, troubles voisins de la démence, environ 6.000 malades en France). L'amyotrophie spinale infantile et les hémophilies. Des maladies mono géniques rares de pénétrance égale à 100%. Il faut donc distinguer les formes à risque faible ou important de transmission génétique.

Une utilisation particulière du **D.P.I.** concerne la détermination du type **tissulaire** des antigènes H.L.A. (en vue d'une greffe de moelle pour leucémie aigüe). Ceci au bénéfice d'un membre de la **fratrie**. Le système immunitaire du receveur doit reconnaître le matériel du donneur comme compatible. Le sang du cordon ombilical du nouveau-né est alors utilisé comme source de cellules souches à transplanter chez le frère ou la sœur malade. C'est ce que l'on a appelé **le bébé médicament**.

Les mutations génétiques qui prédisposent à certains cancers possèdent une pénétrance variable. Par exemple le gène **BRCA1** et le cancer du sein et de l'ovaire. Au total, une soixantaine de gènes ont été impliqués dans une quarantaine de prédispositions génétiques au cancer. Par exemple il y a un risque de 100% pour le syndrome de LI Fraumeni, décrit en 1969. Le gène indique une prédiction au cancer. Il est situé sur un chromosome non sexuel, (ni X ni Y). Il est donc transmis, soit par le père, soit par la mère. Le risque d'apparition d'un cancer à 30 ans est de 50% et 90% à 60 ans. Mais le cancer sera peut-être guérissable !

Certaines maladies plurifactorielles peuvent apparaître tard dans la vie comme la maladie d'Alzheimer ou le diabète. La composante génétique ne suffit pas à fournir un pronostic fiable. Cependant il existe une forme rare d'Alzheimer sous forme de maladie dominante.

Les enfants les plus âgés nés à la suite d'un **D.P.I.** ont maintenant l'âge de 20 ans. il faudra plusieurs générations pour pouvoir étudier les résultats à long terme.

De cette courte approche on voit à quel point se posent les problèmes éthiques.

### **L'eugénisme positif**

Améliorer la race humaine a déjà été historiquement proposé. A Sparte autrefois, on abandonnait les nouveaux nés anormaux (eugénisme négatif). Cet eugénisme négatif par extermination des juifs et des tziganes notamment a été repris plus tard par Hitler.

Un eugénisme positif a été aussi préconisé par Hitler dans l'Allemagne nazie où des femmes sélectionnées pour leurs caractéristiques "aryennes" étaient fécondées par des hommes présentant les "mêmes qualités". Vieux procédé "bonne maman" à petite échelle, faute de connaissance biotechnologique moderne.

En 1960 Hermann Joseph Muller (prix Nobel 1946) lance aux U.S.A. le projet d'une Fondation pour le choix germinal (**banques de sperme des prix Nobel**). Muller avait déjà essayé de vendre ce projet à Staline dans les années 1930 à une époque où il était communiste et travaillait pour l'U.R.S.S. (refus politique: période de Lyssenko qui postulait l'hérédité des caractères acquis au nom de conceptions néo-lamarckiennes erronées).

**Ainsi un eugénisme désirable devrait apparaître dans les prochaines années.**

La crainte d'un eugénisme Galtonien n'est pas illusoire. Il fait tendre vers un idéal déterminé, celui de la recherche de "l'enfant parfait" ou du moins indemne de nombreuses affections graves. Stérilisation contrainte, encadrement du mariage et restriction de l'immigration. Actuellement les progrès du génie génétique et les techniques de **P.M.A.** ont ouvert de nouvelles possibilités médicales (diagnostic prénatal ou diagnostic préimplantatoire) qui seront sources de débats éthiques. **En faveur** de la P.M.A. existent donc des facteurs médicaux, **mais contre** des critères esthétiques ou bien de sélection selon la transmission peu fiable des qualités intellectuelles. Il s'agit toujours de cas particuliers.

Ces désirs d'amélioration de la race humaine par sélection des caractères a conduit au 20<sup>ème</sup> siècle au système nazi qui prétendait sélectionner et reproduire la "race aryenne" pure et supérieure, ce qui revenait à faire de la société un haras dirigé par des éleveurs-sélectionneurs-tueurs. Aujourd'hui, la possibilité effective d'une sélection des caractères d'un futur enfant pose à nouveau une question éthique, juridique et politique majeure.

## Les dérives

Nous avons vu que progressivement nous allons pouvoir choisir la couleur de peau ou bien des cheveux, voire bien des phénotypes qui par manipulations génétiques nous seront accessibles. C'est bien sûr une forme de "racisme" que nous portons parfois en nous (même dans l'adoption). Accepterons-nous un enfant médicament ? Un enfant devant avoir une mucoviscidose ?

La France a signé une convention interdisant la fabrication d'embryons à des fins de recherche mais ne l'a pas ratifiée.

Aux Etats-Unis, dans certains états, il est possible **sur catalogue** (comme pour la Redoute!) de choisir un donneur de sperme, une donneuse d'ovocytes et les mères porteuses selon certains critères (taille, poids, couleur des yeux et même religion, culture, origine ethnique, hobbies etc.)

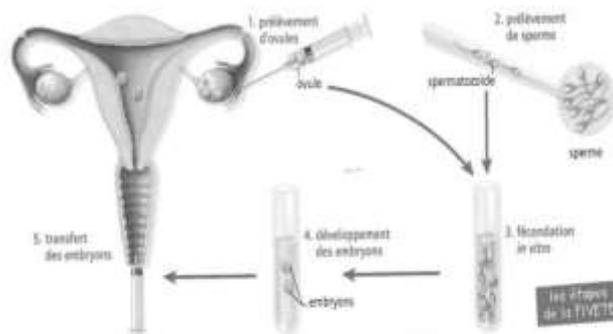
En France, les prix pour la FIV ou la FIVETE sont variables, remboursés dans certains cas partiellement par la sécurité sociale. Le "tout compris" peut dépasser plusieurs dizaines de milliers d'Euros. La F.I.V. certes ne vaut que 30 à 40.000 € mais comme il faut en moyenne 5 F.I.V. pour réussir, calculez vous-même.

A Singapour les prix sont fonction des diplômes des donneurs.

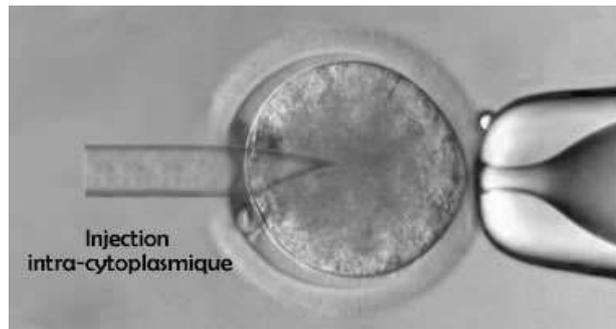
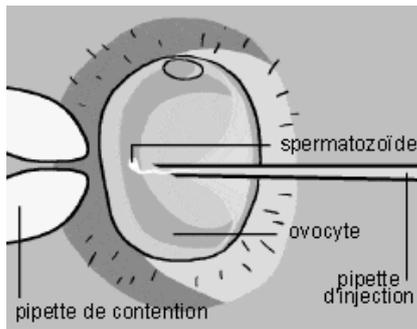
La dérive est évidente. Il est possible de produire une fécondation avec des spermatozoïdes congelés depuis 10 ans. Prenons garde de ne pas construire un être sans âme digne de **Frankenstein**. La maternité de substitution pose de graves problèmes et constitue un véritable commerce dans bien des cas. Le prix des **mères porteuses** est variable, plus coûteux aux U.S.A qu'en Inde.

## Les résultats sont actuellement les suivants

En ce qui concerne les malformations congénitales, sur 15.162 enfants suivis jusqu'à l'âge de 5 ans entre 2003 et 2007 on observe 4,24% de malformations contre 2 à 3% dans la population normale soit 2 fois plus. Malformations urinaires et urogénitales, rétinoblastomes, grosse langue, hypertrophie du foie ou dans 11% des cas des malformations mineures.



(Crédit photos : manuel Belin – SVT 3ème)



## Les PMA et la loi

En France : La gestation pour autrui (mère porteuse) est actuellement interdite. Toute convention portant sur la production ou la gestation pour le compte d'autrui est nulle.

Le diagnostic préimplantatoire chez l'embryon est permis. Par contre la convention d'Oviedo interdit la fabrication d'embryon à des fins de recherche. La France a signé cette convention mais ne l'a pas ratifiée.

Enfin, il faut être deux personnes en âge de procréer pour avoir recours à la procréation.

En Europe : trois pays interdisent l'utilisation du diagnostic préimplantatoire l'Autriche, l'Italie et la Suisse. En Allemagne il est autorisé dans certaines conditions, en Belgique les couples hétérosexuels, homosexuels et les femmes seules peuvent y avoir recours, mais avant 45 ans. Il est aussi autorisé de faire don de ses cellules sexuelles entre amis ou au sein de la famille.

## Les positions des religions

**Le catholicisme :** dans certains cas précis, l'insémination artificielle est permise. L'Église catholique n'a jamais jusqu'à présent interdit la G.I.F.T. (gamete intra fallopian transfert). Pour le Vatican, l'enfant doit être considéré comme un "don de Dieu" et il conseille plutôt l'adoption aux couples stériles.

**L'Islam :** L'insémination artificielle et la fivete sont permis mais seulement si ovules et spermatozoïdes proviennent du même couple désirant un enfant. La sélection du sexe est interdite sauf dans le cas où une maladie génétique touche uniquement un des deux sexes. Le diagnostic préimplantatoire est autorisé dans la mesure où il existe des possibilités de traitement.

**Le Judaïsme :** Il autorise les inséminations artificielles mais seulement avec le sperme du conjoint. Les techniques de fécondation in vitro, de congélation d'embryon et le diagnostic préimplantatoire, doivent être réservés aux couples hétérosexuels.

**Le Protestantisme :** C'est la religion la plus ouverte à la P.M.A. La plupart des techniques sont autorisées. Cependant ces techniques vont uniquement à un couple hétérosexuel. Il ne doit pas y avoir d'intérêt financier autre que de donner la vie.

## En conclusion

Le problème est difficile et chacun peut y réfléchir en fonction de ses opinions. Mais il faut alors accepter un certain eugénisme positif à grande échelle. La science a toujours eu 2 facettes. Celle du pire et du meilleur. Une connaissance plus approfondie des problèmes nous permet d'en mieux comprendre les enjeux.

# SAINT JULIEN À SAINT-MARCEAU

---

Par Marie-Claude PAYEUR



Le prieuré de Saint-Marceau

L'histoire de Saint-Marceau est liée en grande partie à celle de saint Julien premier apôtre du Maine.

En effet la légende (terme admis par les autorités ecclésiastiques) raconte comment, après avoir accompli son œuvre d'évangélisation, Julien vint finir ses jours à Saint-Marceau; village modeste mais situé au bord de la Sarthe sur la voie romaine reliant l'actuelle Normandie au Maine.

Autour de l'an Mille, après les grandes invasions, il fallait doter les régions et les villes de saints évangelisateurs et thaumaturges afin de consolider la puissance du clergé et développer le culte des reliques. A cet effet l'évêque Avesgaud confie au moine Léthald la charge de refonder et de préciser la geste de Julien. Remarquons qu'à cette même époque le moine chroniqueur Raoul Glaber note le grand élan de constructions pour abriter ces nouvelles dévotions : « C'était comme si le monde entier se revêtait d'un blanc manteau d'églises. »

En 1050, pour honorer la mémoire du saint, Robert de Saint Martial, un seigneur local, fit don à l'Abbaye Saint-Vincent du Mans d'un domaine de 37 hectares où fut fondé un prieuré à vocation agricole. Au XVIème siècle, Alexandre de Langlée fit restaurer le vieux prieuré (certainement en pans de bois) ainsi que le pont sur la Sarthe. Jusqu'à la Révolution il sera géré par un Prieur ; puis il fut vendu comme bien national en 1791. En 1907, la dernière propriétaire légua l'ensemble à la commune de Saint-Marceau après avoir fait construire le clocher. Aujourd'hui restauré, il est un centre d'animations culturelles.

Le Prieuré se présente dans le pur style architectural des manoirs sarthois. Le logis construit sur deux étages et ses bâtiments annexes ensèrent une vaste cour ; sur la façade ouest, dominant la Sarthe, une tour hexagonale, couverte en châtaignier, construite hors d'œuvre, abrite un escalier en pierre de forme hélicoïdale ; elle constituait un excellent point d'observation et rappelle le caractère du site installé sur les hauteurs.

La chapelle prieurale est vouée à la mémoire de saint Julien ; c'est un édifice composé d'une simple nef terminée par un chœur à cinq pans, décoré de peintures murales du XIXème ; l'autel est aussi du XIXème ; par contre les deux petits autels de la nef sont du XVIème. Le grand intérêt de la chapelle s'exprime à travers les six vitraux qui ornent ses baies et les trois plaques émaillées du XVIème.

Les vitraux nous offrent la seule iconographie complète qui relate l'histoire de Julien de son arrivée au Mans jusqu'au transfert de ses reliques dans la cathédrale.

Le premier représente Julien, accompagné de ses deux diacres Pavace et Thuribe, au pied des remparts faisant jaillir une source (actuelle fontaine de l'Eperon ?). Il fallait user de pouvoirs exceptionnels (des miracles) pour franchir les portes de la ville et ainsi faire preuve de sa sainteté. Il réitérera ce miracle à Saint-Marceau (eau censée guérir les affections des yeux). Dans les têtes de lancettes, guérison d'un aveugle.

Dans la deuxième baie Julien bénit le gouverneur et sa femme ; ils sont nus, symboliquement dépouillés de leur croyance païenne. Derrière eux le peuple cénomane se convertira à leur suite. Dans les têtes de lancettes il délivre Artin de ses idolâtries païennes symbolisées par un dragon. On octroie à Julien des miracles qui rappellent ceux des grandes figures de la bible (Moïse pour la source et la traversée de l'eau, saint Georges pour le dragon, guérisons et résurrection comme le Christ...) afin de donner plus d'audience à son ministère.

Dans le chœur nous sommes devant la mort de Julien à Saint-Marceau. Le corps du saint repose sur une simple planche, signe d'une humble retraite, entouré par ses fidèles. Sous cette scène deux chevaliers donateurs avec leurs écus armoriés sont agenouillés sous une arcature. Sur le tympan l'âme de Julien est emportée par deux anges.

En face, la scène représente l'apparition du saint au gouverneur ; il est accompagné de trois diacres portant chacun un chandelier qu'ils posent avant de disparaître sur la table ; c'est peut-être l'origine des chandeliers dans les armoiries du Mans. Les donateurs de la partie inférieure sont particulièrement intéressants car ils représentent les parents d'Alexandre de Langlée, maître d'œuvre du Prieuré.



La chapelle du prieuré de Saint-Marceau

Le 4ème vitrail montre le cortège ramenant le corps du saint à l'abbaye du Pré au Mans. Trois ultimes miracles de saint Julien lors de cette translation : le cortège franchit la Sarthe en crue sans se mouiller (Moïse), un paralytique recouvre l'usage de ses membres et dans les têtes de lancettes le miracle de l'enfant : une femme impressionnée par le cortège, par curiosité ou pour rendre un dernier hommage à Julien, en oublie son enfant dans une bassine sur le feu ! Elle revient vers lui, craignant le pire mais l'enfant est sain et sauf. Julien, dans le Maine, est ainsi le protecteur des enfants à la place de Saint-Nicolas.

Le dernier vitrail représente à gauche saint Aldric récupérant les reliques du saint au Pré, pour les déposer, à droite, dans la cathédrale du Mans, lieu plus prestigieux pour les accueillir. Saint Aldric est montré deux fois pour bien affirmer qu'il n'y a pas eu substitution des précieuses reliques du protecteur du Maine.

Toutes ces scènes sont encadrées par une architecture aux pilastres et aux rinceaux raffinés ; fenêtre dans la fenêtre, ces vitraux répondent aux nouveaux moyens de représentation issus de la Renaissance italienne.

A l'image de la peinture, les sujets de ces scènes fixent, dans une unité de temps, de lieu et d'action, des moments que l'usage combiné de la perspective et du jeu d'ombre et de lumière rend assez réalistes.

Les émaux qui ornent la chasse du maître autel, constitués de trois plaques de cuivre peints, datent de 1567. Leur qualité extrême prouve qu'ils sont issus des meilleurs ateliers limousins.

L'émail de gauche représente une crucifixion «terrestre» : c'est un Christ mort, les yeux fermés, le corps affaissé qui est en croix ; il s'agit ici d'émouvoir les fidèles par le spectacle de ses souffrances. La Vierge Marie, saint Jean et Madeleine l'entourent suivant l'iconographie traditionnelle ; un ciel d'orage dramatise la scène ; un moine agenouillé, saint Benoît, rappelle que ce prieuré est d'obédience bénédictine.

C'est une crucifixion de gloire que l'émail central représente. La glorification du Christ s'appuie ici sur toute une symbolique : un arc de nuages déchiré marque la rupture avec la Synagogue ; les 4 anges recueillent le sang du Christ dans une fontaine de vie, renvoyant à l'eucharistie ; une couronne de feuillage vert annonce le renouveau. Dans les 4 angles, pour propager la bonne nouvelle, les 4 pères de l'Eglise : saint Jérôme, saint Grégoire, saint Ambroise de Milan et saint Augustin semblent être les témoins de l'évènement.

L'émail de droite représente la Résurrection : le Christ, vainqueur, sort de son tombeau, étendard brandi, main levée en signe de bénédiction. Les gardiens du tombeau, aveuglés par l'apparition, expriment la surprise et l'effroi.

L'artiste a porté une attention particulière aux perspectives et aux modelés ; son souci de précision et de finesse s'exprime aussi bien dans la figuration anatomique du Christ que dans la gestuelle et l'expression des visages ; la dramatisation et l'émotion des scènes s'en trouvent renforcées.



La Résurrection du Christ

Ce Prieuré de Saint-Marceau, au regard de son plus prestigieux voisin de Vivoin, n'en est pas moins remarquable pour son iconographie homogène et la qualité de l'expression plastique.

# Réception du Colonel SONNECK

---

Discours prononcé par le Colonel Paul GAUTIER

Colonel Bernard Sonneck, vous êtes né en 1943, en Eure-et-Loir. Vos études se déroulent là où votre père est affecté, car il appartient à la Gendarmerie : en Seine-et-Marne puis en Algérie, puis au collège militaire d'Autun, enfin en « *prépa* » à Aix-en-Provence. À l'issue, en 1963, vous entrez à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, option sciences, dans la promotion du « *cinquantenaire du serment de 1914* ».



Vous suivez après votre sortie en 1965 le cursus normal de l'officier de Transmissions : spécialisation à l'École d'application des transmissions puis postes en corps de troupe et en Écoles, à Constance, Coëtquidan, Montargis. L'Enseignement militaire supérieur scientifique vous sélectionne en 1975 et vous entrez à l'École supérieure d'électronique de l'Armée de terre à Cesson-Sévigné. C'est là que nous nous rencontrons pour la première fois car vous y subissez mes cours de physique de l'électron et d'électricité générale ; vous y obtenez avec brio le titre d'Ingénieur, option « Télécommunications ». Il est alors temps de mettre à profit sur le terrain toutes ces connaissances acquises : vous restez et enseignez, de suite, à l'École puis servez à l'État-major de Baden-Baden avant de devenir mon cinquième successeur à la tête du 38<sup>ème</sup> Régiment de Transmissions à Laval. Avant d'atteindre la limite d'âge, vos dons d'organisateur vous conduisent à Limoges où vous mettez sur les rails un poste de Directeur des télécommunications de Circonscription militaire de défense puis à la Direction centrale des télécommunications et de l'informatique où vous créez, ex nihilo, le Service du matériel des Transmissions d'infrastructure, enfin, et de nouveau, à Cesson-Sévigné où vous commandez en second ce vaste ensemble.

Vous voilà en retraite en 2000 : ce pourrait être le repos, mais votre besoin d'activité vous pousse à entreprendre un énorme travail de recherche sur les décorés de l'Ordre de la légion d'honneur de la Mayenne. Le fruit de vos recherches est d'ailleurs en cours de publication, les trois premiers tomes paraissant respectivement en 2006, 2007 et 2010. Vous y êtes exhaustif. Sur chacune des notices (j'en ai compté 1319 déjà parues) vous relatez la vie du légionnaire mais vous évoquez également ascendants, descendants et apparentés : ce que La Varenne appelle « la parentèle ». En lisant votre texte, on retrouve, avec l'évocation de ces légionnaires, la vie de la Mayenne aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles que vous reconstituez de façon structuraliste. Ainsi deux décorés dont les vies se recourent : Chevallier-Géhard, conseiller de préfecture de 1800 à 1815, remplacé par Chevallier-Chantepie de 1815 à 1830, lui-même démissionnaire et à son tour remplacé par le même Chevallier-Géhard, ensuite secrétaire général de la préfecture, responsable du maintien de l'ordre pendant la dernière chouannerie (en 1832) car assurant l'intérim entre deux préfets successifs. Avec Duchemin-Descepeaux, le lecteur trouve d'abord une personnalité qui entreprend, sous la restauration et la monarchie de juillet, une étude documentaire de la chouannerie en interrogeant les survivants (il est journaliste) : « *je ne suis arrivé à la connaissance des faits que par des espèces d'interrogatoire que j'ai fait subir à ceux qui ont été témoins ou acteurs* ». Il retrouve aussi une description du processus d'un mariage

de l'époque qui débute un mois avant la cérémonie : « *La demande nous a été faite par une amie de ma femme, elle ne voulut pas nous nommer le prétendant avant d'avoir une sorte d'assurance que la demande pouvait convenir... nous déclarâmes qu'on pouvait présenter le jeune homme... M Turpin, de ce moment, est venu tous les soirs à la maison... le dîner d'entrée a été donné huit jours avant la noce par la sœur aînée du prétendu... Le samedi matin, à 11 heures (le 11 juin 1837) le contrat a été signé en présence des grands-parents. Le dimanche soir à huit heures nous sommes allés à la mairie de Laval. Je suis allé d'abord seul avec la mariée pour ne pas attirer le regard des curieux. Les parents sont venus ensuite, nous n'étions pas en toilette... Le lundi... nous nous sommes rendus à l'église à 11 heures dans une belle calèche attelée de deux beaux chevaux (cela était d'emprunt) ».* On y trouve encore une remarque franche et pertinente : « *J'ai commencé trop tard à écrire. C'est sans doute pour cela que j'y ai peu de facilité. Je suis toujours obligé de revenir plusieurs fois sur mon travail.* » Boileau, avant, dit la même chose (« *cent fois sur le métier...* »). Après, rencontrons un cas typique de légionnaire nommé sous la restauration, Guitter Jean, dit Saint Martin, officier des armées royales de l'ouest ; contrairement à la légende, la monarchie restaurée a, en effet, récompensé de nombreux combattants de la chouannerie, en particulier par des nominations dans l'Ordre. Rejetant les avis défavorables du sous-préfet de Château-Gontier et du préfet de la Mayenne, le ministre écrit : « *Il est assez ordinaire de rencontrer d'ancien militaires dont l'on peut dire, comme du sieur Guitter, qu'ils ne sont pas toujours assez tempérants, mais cela ne me paraîtrait point une raison suffisante pour le priver d'une décoration acquise particulièrement pour avoir donné des preuves d'une grande bravoure* ». Enfin, nous trouvons de nombreuses célébrités locales légionnaires ayant donné leur nom à des rues ou des places : citons rapidement et sans être exhaustif, à Laval Victor Boissel ou Souchu-Servinière, à Mayenne Hercé ou Chéverus et à Château-Gontier Rasilly ou Volney.

Il s'y trouve également des personnalités de niveau national ; je n'en citerais qu'une : Fulgence Bienvenüe. Les Mayennais retrouvent son nom, souvent sans y penser, en arrivant à Paris par le train, gare Montparnasse-Bienvenüe. Fulgence Bienvenüe, polytechnicien, ingénieur général des Ponts et Chaussées, est instigateur et constructeur du réseau de chemin de fer métropolitain parisien (le métro). Notons que le projet, formulé sous Napoléon III, débouche en 1898 à l'occasion de l'exposition universelle de 1900 et que les travaux y sont menés rapidement. Responsable, en plus, de la voirie de Paris, Bienvenüe sera en activité jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans ! Parmi sa parentèle, vous citez la Maréchale Foch.

C'est donc tout l'Armorial de la Mayenne, depuis la création de l'Ordre par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, que nous retrouvons dans votre œuvre, parue ou à paraître. Peut être allez-vous, maintenant, nous faire connaître d'autres personnalités qui ont marqué le 20<sup>ème</sup> siècle. Pour l'ensemble de ces motifs, bienvenue dans notre Compagnie.

# Remerciement

---

Par le Colonel Bernard SONNECK

En entendant vos très aimables paroles, mon colonel, je me suis revu quelques années en arrière, écoutant mon chef de l'époque prononcer l'éloge traditionnel accompagnant mon départ à la retraite. J'étais d'autant plus attentif que la prochaine fois, me disais-je alors, qu'il serait dit autant de bien de moi, je serai confortablement installé entre quatre planches et hors d'état d'entendre.

Je viens donc de me pincer discrètement pour lever le doute ; les trompettes célestes n'ont pas retenti et me voilà bien vivant, en votre brillante compagnie. Je ne sais si je dois mettre cette bonne fortune sur le compte de l'immortalité traditionnellement attachée à la qualité d'académicien ; en tous cas, Madame la présidente, confrères et consoeurs, je vous suis déjà redevable d'un agréable petit moment de béate félicité.

Toujours en vous écoutant, mon colonel, des réflexions m'ont traversé l'esprit, au fil de vos propos. Je vous en livre quelques unes.

Le collège militaire d'Autun que vous avez évoqué s'appelait alors Ecole militaire préparatoire et on y était admis sur concours, avec le statut d'enfant de troupe. Si ces écoles ne dataient que des années 1880, l'institution remontait à l'Ancien Régime. L'encadrement militaire réglait le détail de la vie en internat. Selon les dispositions de chacun, on pouvait en sortir antimilitariste à vie ; pour ma part, j'y ai trouvé la confirmation de mon goût encore inconscient pour la chose militaire, tempéré toutefois par l'expérience pratique du caporalisme, ce qui me fut un excellent vaccin.

Vous avez mentionné ensuite les cours de physique que nous « *subissions* » de votre part à l'ESEAT. Le vocable utilisé est assez justement évocateur de sévices. Vous aviez d'ailleurs un complice : un certain Schrödinger, dont les équations vous tenaient lieu d'instruments pour nous soumettre à la question, ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire que nous pensâmes en mourir... Etant de constitution robuste, nous nous en sommes remis, mais le souvenir nous en est resté. Enfin du nom, pas des équations...

« *Il était temps de mettre à profit sur le terrain toutes ces connaissances acquises* », disiez-vous. Ce qui fut fait. Ayant le choix entre les options « télécommunications » et « informatique », j'ai choisi les télécommunications, et c'est fort logiquement que j'ai été affecté comme instructeur à la division informatique. Une de ces facéties dont l'institution militaire a toujours su pimenter l'ordinaire. Mais je ne l'ai pas regretté.

La retraite, inexorable effet de la limite d'âge, ne m'a pas pris au dépourvu car les projets se bouscuaient : apprendre à jouer d'un instrument de musique ; me mettre sérieusement à jouer au bridge, abandonné après l'avoir beaucoup pratiqué en classe préparatoire ; prendre des cours et valser enfin correctement ; actualiser une collection de timbres qui dormait dans une cantine depuis 1977 ; développer une collection de cartes postales consacrées à l'armée française de 1914. Le temps libre, s'il en restait, serait consacré à traquer le puceron sur des rosiers que je me promettais de cultiver.

Bref, l'ouvrage n'allait pas manquer, j'étais impatient de m'y atteler. Un de mes frères, connaissant mes projets et bridgeur lui-même, m'avait même offert une collection de manuels de référence en la matière.

Aussi, en vous entendant dire, je cite : « *Ce pourrait être le repos, mais votre besoin d'activité vous pousse à entreprendre un énorme travail de recherche sur les décorés de*

*la Légion d'honneur de la Mayenne* », ai-je eu comme un sursaut. Votre excellente mémoire n'a pas pu vous occulter le fait que c'est bien vous qui, alors que se profilait à l'horizon le bicentenaire en 2002 de la création de l'ordre, et connaissant mon goût pour l'Histoire, m'avez demandé si je pouvais contribuer, par quelques recherches sur la Légion d'honneur en Mayenne, à une exposition que l'Office départemental des Anciens combattants se proposait d'organiser.

Etant d'une génération qui considère les désirs de ses anciens comme des ordres, j'ai mis mes projets entre parenthèses et me suis attaqué sans plus tarder à cette tâche, d'une durée limitée pensais-je. L'affaire de quelques mois tout au plus. Comme en 1914...

C'était il y a maintenant 12 ans. Je ne joue d'aucun instrument de musique, la collection de timbres est restée dans sa cantine ; les manuels de bridge dorment sur une étagère où ils prennent la poussière, ils sont à l'état neuf ; et je ne danse toujours pas la valse.

Mais j'ai une place quasiment attitrée en salle de lecture des archives départementales, la responsable du guichet « Légion d'honneur » des archives nationales m'appelait par mon nom quand j'y rendais, le personnel de la salle de lecture des archives militaires à Vincennes va jusqu'à se montrer aimable avec moi, des internautes me témoignent quotidiennement du plaisir qu'ils ont eu à débloquer une branche récalcitrante de leur généalogie grâce au résultat de mes recherches. De quoi me plaindrais-je ?

De quoi me plaindrais-je en effet, tant ce que je fais maintenant, sur votre impulsion mon colonel, correspond à deux inclinations profondes qui contribuent à me structurer : le goût de l'Histoire et une certaine attirance pour l'exemple proposé par les Bénédictins. Vous n'avez pas eu à pousser bien fort pour me faire tomber dans la marmite.

Pour faire court avec les Bénédictins, j'évoquerai seulement l'image imprimée dans ma mémoire par la vision de la salle d'étude des religieux de l'abbaye où nous séjournions pendant les vacances de la Toussaint 1957 avec la troupe scout de l'école militaire d'Autun dont je faisais partie, abbaye tenue par des moines bénédictins cisterciens trappistes. Pièce lumineuse au parquet ciré, bureaux clairs pourvus d'une étagère portant les livres nécessaires à des travaux que l'on devinait doctes et savants. En visitant ce lieu où tout respirait le calme et incitait au travail paisible, hors des contraintes du temps (normal quand on côtoie l'éternité), j'ai ressenti comme une sorte d'envie ; résultat probable du contraste flagrant avec le cadre rustique et sensiblement moins studieux de nos propres salles d'étude. Bien que fugace, l'impression est restée. L'obligation d'alterner travail manuel et activité intellectuelle n'est pas pour déplaire à un fils de jardinier, le premier métier de mon père, soucieux de fleurir son environnement.

L'Histoire. Du plus loin que je me souviens, elle m'a toujours passionné. De Spirou, que je lisais dans les années 50 chez un camarade plus fortuné, je n'ai souvenir que des pages intitulées « Les belles histoires de l'oncle Paul ». Le manuel d'histoire, à chaque rentrée scolaire, était lu, dévoré, avant toute autre chose ; certaines des vignettes qui l'illustraient sont encore présentes dans ma mémoire : comment me souviendrais-je autrement de Jeanne Hachette défendant Beauvais ? De Bernard Palissy brûlant ses meubles ? Les livres de la bibliothèque verte que me procurait un argent de poche gagné sou à sou chantaient tous les exploits de figures emblématiques, réelles ou romanesques. C'est ainsi que j'ai gagné la bataille de la Marne avec Joffre, que j'ai été pilote d'essai franchissant le mur du son avec le colonel Rozanov, que j'étais aux côtés de René Caillé lorsqu'il est entré clandestinement à Tombouctou, que j'accompagnais Savorgnan de Brazza sur le fleuve Congo, pour ne citer que ceux qui me viennent spontanément à l'esprit. L'Adrar des Ifforas ? Je l'ai parcouru en tous sens avec les méharistes de *L'escadron blanc*, dont j'étais, bien sûr, *Le chef à l'étoile d'argent*. Vous aurez reconnu les titres de romans de

Joseph Peyré. Des livres reçus comme prix scolaires (j'étais bon élève), je me souviens surtout de ceux qui parlaient d'Histoire : la Révolution française, l'épopée napoléonienne ont ainsi hanté et enchanté mon imagination. Il faut dire aussi que j'avais été à bonne école ; j'entends encore le maître nous lire, que dis-je, nous déclamer, en classe de CM2, les passages des *Châtiments* ayant trait à la retraite de Russie et à la bataille de Waterloo.

On aura compris que l'Histoire dont je parle, toute événementielle, était celle qui offrait au gamin que j'étais des héros auxquels il pouvait s'identifier et des aventures passionnantes à vivre. Ce n'est pas précisément celle de l'Ecole des Annales. Quoique.

En rédigeant la notice d'un de ceux qui peuplent mon dictionnaire, ce sont bien sûr les faits et gestes d'un individu que je rapporte. S'agissant d'un militaire, catégorie qui constitue la majorité de mes personnages, je me fais inévitablement l'écho des combats et batailles dans lesquels il s'est illustré. Les citations que je reproduis sont le rappel de faits d'armes précis, ponctuels. Autant de détails dénués d'importance selon les critères universitaires actuels. Certes.

Mais outre que derrière le caractère forcément anecdotique d'une notice, on peut souvent sentir les pulsations de l'Histoire en train de se faire, il n'est pas inintéressant de découvrir, au travers des appréciations et annotations insérées dans certains dossiers, comment les mêmes choses étaient perçues et traitées à différentes époques. Par ailleurs, l'examen plus distancié des catégories socioprofessionnelles distinguées au fil des époques est en lui-même révélateur d'une évolution des priorités et des préoccupations du pouvoir. Le Premier Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire, pour ne citer que ceux-là, ne décorent pas tout à fait les mêmes gens. On s'inscrit bien là dans le temps long qui délimite désormais le champ d'investigation des historiens.

Mais voilà que je parle de l'Histoire avec un grand H et des historiens, comme si j'en étais. La très humiliante, mais salutaire, leçon de modestie infligée par mon professeur d'histoire en classe préparatoire m'a détourné définitivement de toute prétention à être ce que je ne suis pas. Amateur d'Histoire, je ne suis en aucune manière un historien, même amateur. Vous aurez d'ailleurs noté que ma formation, exclusivement scientifique, ne me confère aucun titre en la matière.

Aussi, Madame la Présidente, consœurs et confrères, dois-je vous avouer l'embarras dans lequel me place l'honneur que vous me faites. Qui suis-je pour le mériter ? L'auteur d'un dictionnaire, non achevé d'ailleurs, dont le principal intérêt réside dans les emprunts qu'il fait aux témoignages écrits des contemporains de ceux qui y figurent. Œuvre de bénédictin, sans doute, mais de mérite limité. La crainte me prend que, par extrapolation, on ne m'ait vu plus beau et plus savant que je ne suis. Ce qui réveille en moi la vieille angoisse qui m'a accompagné tout au long de ma carrière et dont je croyais m'être débarrassé avec la retraite : pourvu, par la bienveillance à coup sûr excessive de mes chefs, d'une bonne réputation, je me suis réveillé tous les matins avec au ventre la hantise de n'être pas à la hauteur et de décevoir. Ce que j'ai pu voir de vos communications aux unes et aux autres, n'a rien pour me rassurer : leur qualité est impressionnante et la barre est bien haute.

Me voilà donc rattrapé par mon destin.

Mais bon, les obstacles, dit-on, ne sont pas faits pour abattre, mais pour être abattus. Je m'assois donc à vos côtés, comme vous m'y invitez si généreusement ; avec humilité et reconnaissance pour cette très flatteuse élection. Je ne vais quand même pas bouder mon plaisir !

Soyez assurée, Madame la Présidente, que je ferai de mon mieux.

# Réception de Didier BÉOUTIS

---

## Discours prononcé par Etienne BOUTON

J'ai le plaisir de vous présenter Monsieur Didier BÉOUTIS, mon neveu, né au Mans, fils de Louis BÉOUTIS, un méridional littéraire de Béziers, venu fonder au Mans une succursale de l'entreprise Brossette, et de Monique BOUTON, elle-même fille d'André BOUTON, historien du Maine et d'Etienne BOUTON, poétesse.

Didier est marié à Marie-Paule JACOBY, une alsacienne fonctionnaire territoriale, ils sont parents de quatre enfants. Didier, que je peux déjà qualifier de biographe, se plut très jeune à raconter des histoires humaines, il n'avait que 4 à 5 ans, manquant encore de vocabulaire pour bien s'exprimer, il y suppléait en ayant recours au dessin par le procédé de la bande dessinée, qu'il abandonna par la suite. Didier fit ses premières études au Mans au lycée Montesquieu suivies d'une maîtrise de droit privé à la faculté de droit. Ce fut ensuite à Paris II, à l'Institut des Études Politiques de Paris et à l'École Nationale d'Administration. Administrateur civil de l'état, Didier BÉOUTIS occupe depuis 35 ans des fonctions dans différentes administrations, alternant avec des fonctions de conseiller dans plusieurs cabinets ministériels, en charge successivement: de l'aménagement du territoire, des collectivités locales, de la lutte contre l'exclusion des personnes handicapées et des personnes âgées.

Il rejoint le ministère de la défense en 2007 comme directeur des missions à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Nommé en 2011 directeur de la fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, sous l'autorité du conseil d'administration, il mit en place les structures de la fondation et a participé notamment à la préparation de colloques sur *Les peuplements de l'Afrique du Nord* et sur *L'émir Abd el-Kader*.

Il a récemment rejoint le ministère des affaires sociales en qualité de chargé de mission. Parallèlement, Didier BÉOUTIS fut durant 31 ans conseiller municipal du XIII<sup>ème</sup> arrondissement, adjoint au maire Jacques TOUBON, il préside à Paris le cercle Alexis de TOCQUEVILLE et la société littéraire et artistique du VII<sup>ème</sup> arrondissement.

En 1984, il milita au côté des élus Mahorais pour la reconnaissance d'une terre lointaine l'Ile de Mayotte, qui vient de devenir le 101<sup>ème</sup> département français. Pour ses multiples activités désintéressées, il fut décoré chevalier de la Légion d'honneur en décembre 2011. Didier se lança dans des épreuves sportives inattendues pour faire plusieurs fois le marathon de New York.

Au Mans président des anciens élèves du lycée Montesquieu, il participe à la rédaction de la lettre d'informations, évoquant les parcours des anciens élèves et des professeurs.

Il participa à la rédaction d'un ouvrage de mémoire du ministre des anciens combattants, de 2002 à 2007 : *Un seul cœur un seul drapeau*.

Lui-même a rédigé et édité plusieurs ouvrages :

*Paul MARCHAL*, résistant mort en déportation ;

*Léon BECK*, un sarthois proviseur du lycée Henri IV ;

*André BOUTON*, son grand père, soldat pendant la grande guerre ;

*Le lycée de garçons du Mans à l'épreuve de la grande guerre*.

Enfin une étude sur un sportif : *André le DISSEZ*, le joyeux facteur des pelotons cyclistes. Chercheur opiniâtre et décidé, Didier BÉOUTIS a le don de savoir faire surgir de l'ombre des archives publiques ou privées les documents essentiels qui viennent structurer ses études. Il a la composition rapide et aisée, il lui arriva même de préparer les discours de personnalités.

Quand pour lui le jour de la retraite arrivera, il pourra entièrement se consacrer à l'écriture de sujets qui lui sont chers.

Aujourd'hui, l'Académie du Maine est pleinement satisfaite de l'accueillir au sein de ses activités.

# Remerciement

---

Par Didier BÉOUTIS

Madame la Présidente,  
Messieurs les Vice-présidents,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie du Maine,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un privilège que d'être reçu à l'Académie du Maine. Je ressens tout particulièrement cet honneur, alors que vous m'accueillez, dans le cadre magnifique de l'ancien dortoir des moines cisterciens de l'abbaye de l'Épau. Comme nous le savons tous, cet édifice, bâti sur décision de Béragère de Navarre, alors usufruitière du comté du Maine, a été sauvé, il y a un demi-siècle de la ruine, restauré et depuis lors entretenu par le Conseil général de la Sarthe, représenté à la séance de ce jour par Mme Véronique Rivron.

Ma gratitude s'adresse donc à vous tous, qui m'avez jugé digne de rejoindre votre illustre compagnie, particulièrement à Étienne Bouton qui est à l'origine de ma candidature et qui vient de m'accueillir par ce discours fort -et trop- élogieux. C'est avec grand plaisir que je le rejoins, dans cet aréopage, et que je retrouve aussi Mme Michèle Ménard, mon ancien professeur au lycée de garçons du Mans, ainsi que plusieurs d'entre vous, rencontrés au fil des années à l'occasion de mes activités culturelles ou associatives.

Lorsque, en 1957, son éminence le cardinal Georges Grente et Auguste de Caumont, duc de La Force, deux Sarthois membres de l'Académie française, fondèrent l'Académie du Maine, ils lui donnèrent mission de « favoriser la culture et les travaux littéraires, scientifiques et artistiques dans les deux départements qui constituaient l'ancienne province du Maine ». S'il n'a pas bénéficié, comme d'autres provinces, d'implantation universitaire ancienne, le Maine a connu, dès le Moyen-Âge, un rayonnement culturel important qui s'est avéré, depuis lors, continu au fil des siècles : qu'il me suffise de citer l'évêque Hildebert de Lavardin et son école épiscopale, les frères Arnoul et Simon Gréban, auteurs des « mystères », les poètes rattachés à la Pléiade Nicolas Denizot, Jacques Pelletier et Jacques Tahureau, le dramaturge Robert Garnier ou le naturaliste Pierre Belon. Au XVIIIème siècle, alors que les Oratoriens dispensaient au Mans un enseignement de qualité, les théories physiocratiques ont pénétré dans notre province, par le truchement du bureau du Mans de la Société d'agriculture de la généralité de Tours, d'où est issue la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Depuis le XIXème siècle, notre province a vu se créer et se développer d'autres sociétés savantes spécialisées dans l'histoire et l'archéologie, qui constituent autant de foyers de culture et d'humanisme. Mais il manquait, comme dans d'autres lieux -Montpellier, Caen, Metz, Nancy-, une véritable académie regroupant les élites d'une province, s'occupant d'art, de lettres et de sciences. Cela est chose faite, depuis 1957.

C'est précisément la fréquentation de ces sociétés savantes, à travers mon entourage familial, qui m'a permis, dès l'adolescence, de connaître, d'apprécier et d'aimer le patrimoine et les richesses de ma province. Je veux ainsi rendre hommage aux membres de ma famille qui, chacun dans sa spécialité, m'ont beaucoup appris : sur l'histoire du Maine, mon grand-père maternel André Bouton, auteur du monumental « Le Maine, histoire économique et sociale », qui, en 1963, a manqué, faute d'une voix, le premier prix d'histoire délivré par notre compagnie -Il est vrai que cordonnier est toujours mal chaussé- ; pour la poésie, ma grand-mère Étienne Bouton, chantre des petits métiers et fabuliste, et aussi mon père Louis Béoutis ; pour l'histoire du Maine encore, mes oncles Étienne et Philippe Bouton, le premier pour tout ce qui touche l'histoire artistique, le deuxième pour les aspects plus contemporains et événementiels. Je n'aurais garde d'oublier mes professeurs du lycée de garçons du Mans auquel n'avait pas encore été donnée l'appellation de lycée Montesquieu, et aussi Jeanne Blin-Lefebvre, présidente de

la Société littéraire du Maine, ardente militante d'une culture régionaliste, membre, depuis son origine, de l'Académie du Maine, qui m'a initié à l'art poétique. Je citerai aussi ma mère, mon épouse et mes enfants, ici présents, qui ont su me préserver les temps nécessaires à mes travaux de recherches.

Longtemps accaparé par d'importantes responsabilités notamment professionnelles, je n'ai pu me consacrer pleinement à la recherche historique. Ce sont mes activités au sein de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Montesquieu qui, à partir de 2004, m'ont conduit à la recherche archivistique, tout d'abord pour la rédaction de notices dans le bulletin de l'amicale, puis pour la publication d'ouvrages. J'ai en effet réalisé qu'il convenait de sauver de l'oubli le souvenir de certaines personnes qui ont honoré le Maine par leurs parcours professionnels, associatifs, par leurs engagements pour de nobles causes. Un de mes amis m'a d'ailleurs qualifié de « résurrecteur des morts oubliés » ! J'ai donc commencé par publier, en 2013, une biographie de Paul Marchal, professeur au lycée de garçons du Mans, qui, guidé par sa foi et son engagement scout, est entré en Résistance, a été déporté en Allemagne et y est mort des suites de sévices. J'ai poursuivi, en cette même année 2013, par une biographie d'un autre professeur au lycée du Mans, d'une génération antérieure, l'agrégé des lettres Léon Beck, qui au terme d'une carrière universitaire remarquable, a occupé les fonctions de proviseur du lycée Henri IV. Puis, en cette année 2014, centième anniversaire du début de la Première guerre mondiale, j'ai persévéré, avec la publication des « mémoires de guerre » inédites de mon grand-père André Bouton, que j'ai annotées et illustrées, ensuite avec la réalisation d'une étude sur « Le lycée de garçons du Mans à l'épreuve de la Grande guerre », un travail, à ma connaissance jamais entrepris, sur la vie d'un établissement secondaire tout au long des hostilités.

Mes visites, depuis maintenant dix ans, dans les divers dépôts d'archives, me permettent de disposer d'une importante matière pour rédiger de nouveaux ouvrages. Je cite, pêle-mêle -car je travaille de front sur plusieurs sujets-, mes projets : des biographies sur Lucien Lécureux, professeur de lettres au lycée du Mans, réformé qui a réussi à s'engager pour trouver une mort glorieuse sur le front de l'Oise, en juin 1918; Albert Échivard, maître-verrier manceau à la vie privée et publique bouleversée par la Grande guerre ; Jeanne Blin-Lefebvre, déjà citée, et aussi une histoire du lycée de garçons du Mans à l'épreuve de la Deuxième guerre mondiale, qui sera le pendant de celui consacré à la Grande guerre.

Être admis à siéger à l'Académie du Maine ne constitue pas pour moi un aboutissement, mais un encouragement, émanant de l'élite culturelle du Maine dont vous êtes les représentants, à me voir poursuivre mes travaux historiques sur notre province. Mon exemple est sur ce point -en toute modestie et toutes proportions gardées, bien entendu-, le fondateur de notre Académie, le cardinal Grente. Lorsqu'il a été élu à l'Académie française, en novembre 1936, Georges Grente avait, dans le domaine des lettres, des états de services éminents, ayant publié de nombreux ouvrages, dont sa thèse sur le poète Jean Bertaut, évêque de Sées. Mais, il a considéré que le fait d'appartenir à l'aréopage fondé par Richelieu lui conférait non pas des droits, mais des devoirs. C'est ainsi qu'il fut, durant vingt-trois ans et jusqu'à son décès, un des membres assidus de l'illustre maison du quai de Conti, et qu'il poursuivit sa production littéraire en s'attelant à sa grande œuvre, la coordination de la rédaction du « Dictionnaire des lettres françaises », en six volumes, ouvrage de référence régulièrement actualisé.

À l'exemple de notre glorieux fondateur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, chers confrères et consœurs, je considère donc mon accession au sein de votre compagnie comme créatrice de devoirs, celui de contribuer à la mise en valeur des hommes, des femmes et des institutions qui ont honoré notre province, et, partant, celui de participer pleinement aux travaux de notre Académie, participant ainsi à l'accroissement de son rayonnement.

# Prix de la Sarthe 2014

## Remise du Prix de la Sarthe à Pierre BALLESTER

---

### Discours prononcé par Françoise CHASERANT

Le livre que l'Académie du Maine et le Conseil Général de la Sarthe ont choisi de primer cette année distingue 2 Sarthois, vous, Pierre BALLESTER, l'auteur, et votre sœur Anne, « *L'Amazone* », l'héroïne de votre ouvrage, tous deux nés à Ecommoy où résident toujours vos parents qui y tenaient un commerce.

Vous êtes devenu journaliste, m'avez-vous dit, par amour du sport et goût de l'écriture. Vous avez collaboré à l'Agence France Presse puis pendant 12 ans vous êtes journaliste à l'Equipe, jusqu'en 1998 où les affaires de dopage vous entraînent dans le journalisme d'investigation. Vous écrivez plusieurs livres dénonçant les mécanismes qui gangrènent le sport. Vous devenez « monsieur anti-dopage » ce qui vous ferme bien des portes et de plus n'est pas sans risque pour vous.

Dans « *L'Amazone* » ce n'est pas l'histoire d'un sportif que vous nous racontez mais celle de votre sœur. En 1981, elle décide de quitter Ecommoy et sa 5<sup>ème</sup> année à l'Ecole des Beaux-Arts du Mans pour l'ailleurs. Un ailleurs dont son parrain Michel DRONNE, parti vivre en Afrique et décédé accidentellement quelques années plus tôt, lui avait peut-être donné l'envie. Elle s'installe au Canada et devient une photographe recherchée. Puis en 1994, un ami l'entraîne en Amazonie où elle « se trouve » elle-même. Elle vit chez les Yanomami dont elle apprend et transcrit la langue, pour lesquels elle crée des écoles, des petits centres de santé. Elle essaie de les préparer à l'intrusion irréversible de notre monde, « *elle devine les dégâts du télescopage, le camp des vainqueurs puisqu'il y aura un vaincu. L'avenir des Yanomami, comme leur espace, est promis aux tourments du nôtre... La civilisation des Blancs passe par la déculturation de leurs conquêtes... Ana a dû en premier lieu leur expliquer les mécanismes qu'ils ignorent d'un monde qu'ils ignorent.* »

Vous nous transmettez votre admiration affectueuse pour cette grande sœur que vous avez découverte en fait : son intelligence, sa détermination, sa « sympathie » (au sens premier du terme) pour ce peuple dont elle partage la vie. Vous admirez qu'elle se soit lancée dans une telle aventure et qu'elle la poursuive aujourd'hui, juste avec quelques milliers d'euros qu'elle reçoit d'une Association spécialement créée pour soutenir ce travail journalier. Une association qui reçoit de l'éditeur 1 euro à chaque livre vendu et à laquelle je me doute que vous allez donner le chèque de votre prix.

Alors, à tous je dis, « lisez ce livre » dont chacun peut comprendre et méditer le message adressé par une « Amazone » qui pense « *qu'il n'y a pas qu'une vérité, chaque peuple a la sienne...* » et qui veut croire « *qu'il est possible d'établir des rapports respectueux et égalitaires entre les cultures* ».

*Madame Françoise CHASERANT,  
Présidente de l'Académie du Maine*

# Remerciement

---

Par Pierre BALLESTER

Lauréat du Prix de la Sarthe pour son livre "*L'AMAZONE*"

Rassurez-vous, je ne vais pas vous faire du Fidel Castro dans ses grandes heures.

Difficile de ne pas passer par la case des remerciements. A vous tout d'abord, les membres du jury, d'avoir décerné votre prix à un ouvrage qui n'est pas à vocation littéraire mais à but humanitaire. Je suis cependant frustré. Je vous remercie mais j'aurais préféré dire nous. J'aurais aimé vous lire un petit mot d'Anne, en Yanomami ou en Français de préférence. Mais la nouvelle ne lui est pas encore parvenue.

Pour se faire une idée, Anne a su la première élection de Jacques Chirac en 1995 cinq ans plus tard ; et la victoire de la France en Coupe du monde 1998 contre... le Brésil en 2002.

Anne, c'est notre Philae envoyée par la sonde Rosetta sur "Tchouri" à 500 M de km de là. Elle est entrée dans la face froide de sa galaxie, en hibernation, en attendant la rotation vers le soleil. De manière plus terrestre, Internet n'a pas encore fait le tour de notre planète. Nous, on se plaint parfois que le haut débit de notre ordi rame; elle... le petit débit de la rivière Marauia où glisse sa pirogue. Nous, on a les oreilles encombrées d'un smartphone ; elle, ses écouteurs, c'est un stéthoscope qui guette les chuintements d'une possible tuberculose. Ici génération "Y", en passe d'être "Z". A l'autre bout de l'alphabet, génération "A", comme Anne.

**D'où est née l'idée de ce livre.**

D'un coup de pied aux fesses - mon épouse. Il se trouve que je suis journaliste et auteur; il se trouve qu'elle est ma sœur. Aère-toi les neurones. Peut-être, pour la connaître depuis le départ avait-on banalisé sa trajectoire, ses engagements, son combat. Et puis ma frangine; peur d'un parti pris ou qu'on le juge ainsi.

**Quelle est la trame de ce livre ?**

Pour ceux qui ont vu "*Avatar*", des ressemblances - Sigourney Weaver, la technologie en moins. Pour ceux qui ne l'ont pas vu, l'histoire d'une femme française qui vit depuis 20 ans en Amazonie et qui, à coups de cahiers à spirales et de compresses de gaz, se voue à la préservation d'une ethnie indigène tout en la préparant au télescopage inéluctable avec notre monde occidental. *Yanomami* : peuple découvert dans les années 50, décrit dans un premier temps comme cannibales et belliqueux :

- pas de notions de temps, de propriété, d'argent, de pouvoir;
- équilibre entre hommes et femmes, entre faune, flore et espèce humaine.

Avatar toujours : la vertu de l'exploration a les vices de la colonisation-orpaillage clandestin, déforestation, menaces de dépouiller les sous-sols de minerais, expatriations, spoliations.

**Le rôle d'Anne ?**

Il est universel. Retranscrit par écrit - en portugais une langue orale. Adaptation au portugais, au *Yanomami*, à la connaissance médicale comme aide-soignante, médecin ou chirurgien par défaut. Apporte des connaissances, fait tampon - libres à eux de s'en inspirer. Combat généreux, authentique, permanent. Une cause perdue ; qui l'aurait été d'autant plus s'il n'y avait pas eu de trace de cette énergie, d'où ce livre qui sert de conducteur. Voyage initiatique, 9 jours de voyage dont les 4 derniers en pirogue, renvoie à des messages sur des nobles causes de notre temps : rapports entre les peuples, problématique sociétale, environnementale, écologique, économique, politique même, rapports aussi entre un frère et une sœur. Tenté de me mettre à sa hauteur, moi, modeste journaliste.

Rassurez-vous encore, pas du Isabelle Adjani au Festival de Cannes. Simplement, quelques **Remerciements** : nos parents bien sûr, Anne bien sûr, Lily mon épouse; Nadine sans qui je ne serais pas là, Marie-Françoise, Colette Dronne, maillons d'une chaîne - coïncidence, que des femmes ? Pour elles, pour vous, je fais encore le messager. Cela met juste un peu moins de temps ici que là-bas.

# LES ACTIVITÉS 2013-2014-2015

---

## Prix de la Mayenne

Financé par le Conseil Général de la Mayenne

A été décerné à :

Monsieur Pascal PORTAIS en 2013

Madame Anne BERNET en 2014

## Prix de la Sarthe

Financé par le Conseil Général de la Sarthe

A été décerné à Monsieur Pierre BALLESTER en 2014

## RÉCEPTIONS

Du Colonel Bernard SONNECK par le Colonel Paul GAUTIER en 2013

De Monsieur Didier BÉOUTIS par Monsieur Etienne BOUTON en 2014

## COMMUNICATIONS

---

### 2013

21 Septembre *Les images du pouvoir* par Madame Marie-Claude PAYEUR

26 Octobre Deuxième partie de la conférence du 21 Septembre 2013

7 Décembre *Verdi et la défense de l'italianité*

par Messieurs Jean-Yves FRÉTIGNÉ et Didier PILLON

### 2014

15 Février *La procréation artificielle* par le Docteur Claude BERNAILLE

8 Mars Visite de l'exposition du peintre Guy BRUNET à l'Espal au Mans

26 Avril *L'imagerie médicale* par Monsieur Morokad TEP

21 Juin *Alexandre Dumas et l'Italie* par Madame Nicole VILLEROUX

25 Octobre *Offenbach à cheval* par Madame Suzanne SENS

22 Novembre *L'Opéra Garnier* par Monsieur Didier PILLON

6 Décembre *Juillet-Août 1870 - La Guerre vue depuis la Mayenne* par le Colonel Bernard SONNECK -

Totalité de la conférence accessible sur le site de l'Académie du Maine

### 2015

17 Janvier *La peinture anglaise Bacon Freud* par Monsieur Roger BLAQUIÈRE

21 Février Visite de l'exposition Ludovic ALLEAUME, artiste lavallois

7 Mars *Le nuage dans tous ses états* par Madame Marie-Claude PAYEUR

18 Avril *Les nuages* par Monsieur Jean-Luc PIVETEAU

2 Juin *Le Cambodge de 1953 à 2013* par Monsieur Morokad TEP

4 Juillet Visite du Prieuré de St Marceau par Madame Marie-Claude PAYEUR

12 Septembre *Sainte-Thérèse d'Avila* par Dom BARBEAU

17 Octobre *Le Théâtre de Laval* par Madame Suzanne SENS

## ÉVÈNEMENTS

---

30 novembre 2013 Colloque « *Commencement S* » au Carré Plantagenêt au Mans

Site internet de l'Académie du Maine : <http://www.academie-du-maine.org/>

Ce cahier a été réalisé par  
Michèle LÉVY, Morokad TEP et Roger BLAQUIÈRE  
en novembre 2015  
ISSB 1274-0705



# Sommaire

## Éditorial

Françoise CHASERANT

•

## En 1780, la Gabelle à Laval

Suzanne SENS

•

## Alexandre DUMAS et l'Italie

Nicole VILLEROUX

•

## La Procréation Médicalement Assistée

Claude BERNAILLE

•

## Saint Julien à Saint-Marceau

Marie-Claude PAYEUR

•

## Réception du Colonel Bernard SONNECK

Colonel Paul GAUTIER

•

## Réception de Didier BÉOUTIS

Étienne BOUTON

•

## Prix de la Sarthe 2014

•

## Activités de l'Académie

•

Site internet de l'Académie du Maine : <http://www.academie-du-maine.org/>

Publication réalisée avec la participation  
Du Conseil Général de la Sarthe  
Et du Conseil Général de la Mayenne

